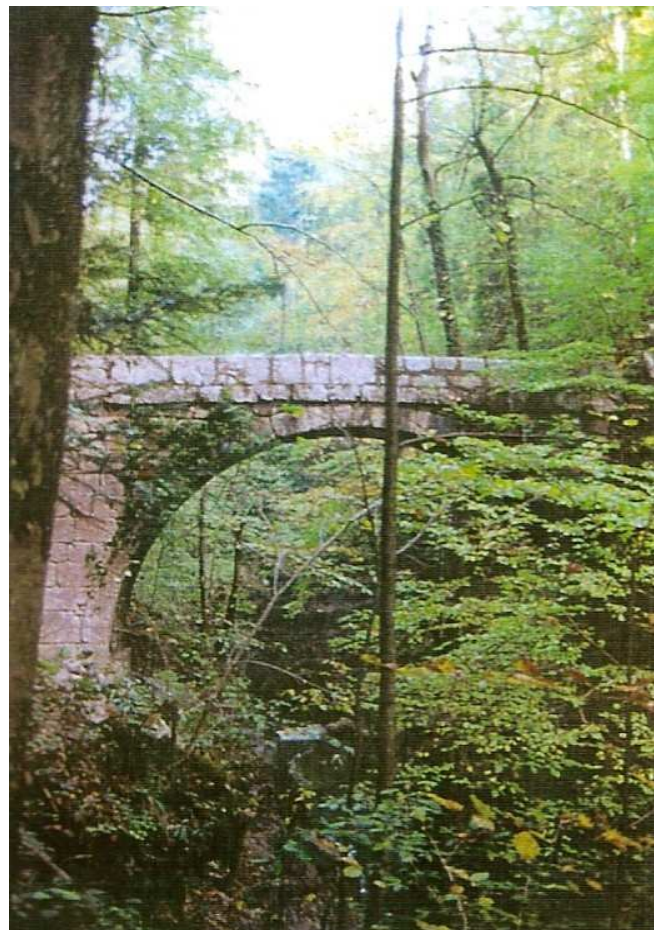


Les politiques d'aménagement du Guiers Mort et de restauration-préservation de son patrimoine (2000-2005)



AMIS DU PNR DE CHARTREUSE

mairie
38380 ST. PIERRE DE CHARTREUSE

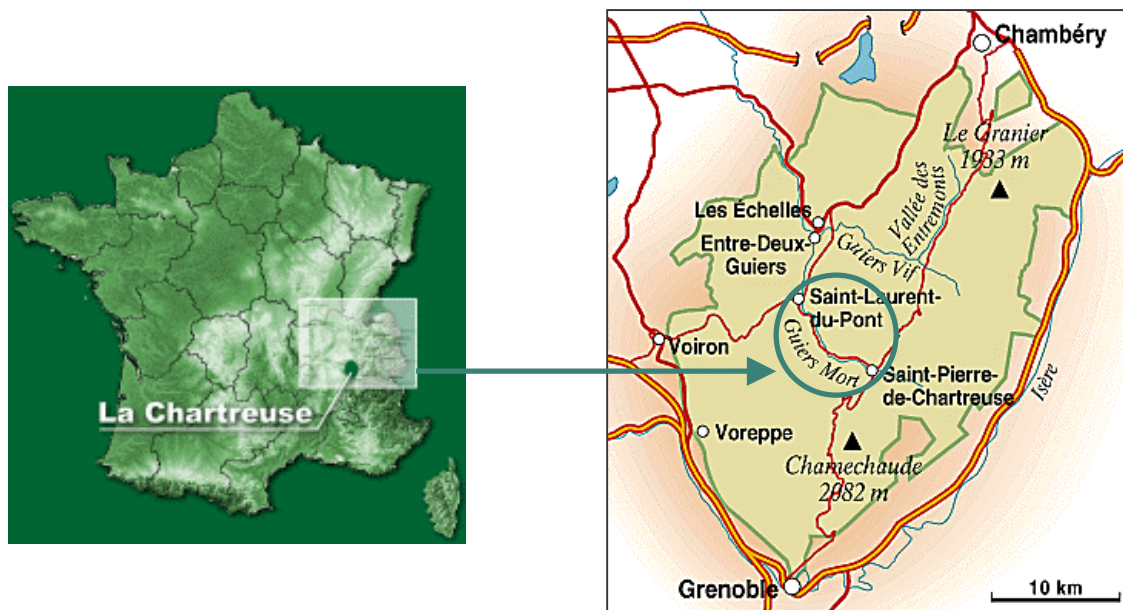
Remerciements

Je remercie Mr Jean-Louis Barbon, Mr Didier Tirard-Collet, Mr Bernard Sauvageon, Mr Henri Lafond, Mr Jacques Pichon-Martin, Mr Maurice Gonnard, Mr Didier Girard, Mlle Clémentine Rouzaud, Mr Jean-Claude Sarter, sans lesquels je n'aurais pas pu réaliser ce document.

<i>Introduction</i>	<i>p5</i>
<i>1. Les gorges du Guiers Mort : patrimoine culturel</i>	<i>p6</i>
1.1. Les chemins menant à la Grande Chartreuse le long du Guiers Mort	p6
1.1.1. De St Laurent du Pont au monastère	
1.1.2. De St Pierre de Chartreuse au monastère	
1.1.3. La route moderne	
1.2. Les ponts classés Monuments Historiques	p10
1.2.1. Histoire	
1.2.2. Description générale	
1.2.3. Description détaillée	
1.3. Le Grand Logis	p16
1.3.1. Le bâtiment	
1.3.2. La porte	
1.4. Le Monastère de la Grande Chartreuse	p17
1.5. La Correrie	p18
1.6. Le martinet du Pont à St Pierre de Chartreuse	p18
1.7. Le site de la Tannerie	p19
1.8. Les martinets de Currière et de l'Oursière	p19
1.9. Fourvoirie	p20
1.9.1. La métallurgie	
1.9.2. La distillerie	

2. Les gorges du Guiers Mort : synthèse des projets	p23
2.1. Et au milieu coule une rivière... Le Guiers Mort	p23
2.1.1. Valorisation de la qualité de l'eau	
2.1.2. Dégradation physique	
2.2. Le réalésage des tunnels de la RD 520b	p26
2.2.1. Travaux de maintenance des tunnels, les objectifs	
2.2.2. Les enjeux des travaux de maintenance des tunnels	
2.2.3. Risques liés aux travaux de maintenance des tunnels	
2.2.4. Confortements préalables au réalésage des trois tunnels	
2.2.5. Travaux envisagés sur le tunnel aval	
2.2.6. Recalibrage du tunnel médian	
2.2.7. Recalibrage du tunnel amont	
2.2.8. Prescriptions relatives au projet	
2.3. Les gorges du Guiers Mort et la forêt de la Grande Chartreuse	p30
2.3.1. Les contraintes liées à l'exploitation forestière en Chartreuse	
2.3.2. Stratégies et projets pour remédier à ces contraintes	
2.4. Gorges du Guiers Mort et patrimoine cartusien	p33
2.4.1. Ponts, martinets et scieries	
2.4.2. Le chemin de Ripaille	
2.5. Quel devenir pour Fourvoirie ?	p40
Conclusion	p43
Lexique	p45
Bibliographie	p47
Annexes	p48

Introduction



Situé entre Chambéry et Grenoble, le massif de la Grande Chartreuse est réputé comme étant « l'émeraude des Alpes », où était autrefois distillée la liqueur des Pères Chartreux. Le patrimoine naturel du massif est souvent mis en avant, pour la beauté de ses panoramas, la variété de ses paysages, la richesse faunistique et floristique de ses forêts et de ses alpages.... La Grande Chartreuse fait figure de poumon vert aux portes de Chambéry et Grenoble.

Cette métaphore masque souvent l'autre facette du massif, celle d'un patrimoine culturel riche et varié, qui parfois au fil du temps s'efface des mémoires et disparaît sous un épais couvert végétal. C'est dans le cadre d'une revalorisation du patrimoine culturel que s'inscrit cette étude. Elle portera plus particulièrement sur le patrimoine présent dans les gorges du Guiers Mort. Située entre St Laurent du Pont et St Pierre de Chartreuse, il s'agit d'un des sites emblématiques de la Chartreuse. Celles-ci témoignent aussi bien d'une richesse naturelle que culturelle.

C'est avec la création de l'Ordre des Chartreux en 1084 par St Bruno et ses six compagnons, que les gorges du Guiers Mort sortent de l'anonymat. Situées dans le Désert de la Grande Chartreuse, les gorges sont un rempart protecteur, permettant aux moines de s'isoler du monde extérieur, pour vivre leur vie de méditation et de prière. Mais les gorges sont aussi la seule voie d'acheminement des diverses matières premières indispensables à la survie de la communauté. Au fil des siècles, les Pères Chartreux ont sans cesse aménagé, transformé et élargi le chemin d'accès au monastère, créant de nombreux ouvrages d'art pour franchir le Guiers Mort et faciliter le transport des marchandises.

Ils ont aussi développé grâce à la force motrice de la rivière de nombreuses activités : scieries, tanneries, et surtout hauts fourneaux, qui jusqu'à la fin du 18^{ème} siècle faisaient la renommée du site, en France et en Europe. Les gorges du Guiers Mort, sur le site de Fourvoirie, étaient aussi le lieu où les Pères Chartreux distillaient leur liqueur.

Mais le déclin de l'industrie métallurgique, des activités traditionnelles, et la création de la route départementale pour désenclaver le massif, a jeté aux oubliettes une partie du patrimoine cartusien. Le but de cette étude est de répertorier dans un premier temps le patrimoine bâti présent dans les gorges ; pour ensuite faire la synthèse des projets de revalorisation de ce patrimoine, en vue d'une redynamisation économique de l'ensemble des gorges du Guiers Mort.

1. Les gorges du Guiers Mort : patrimoine culturel

1.1. Les chemins menant à la Grande Chartreuse le long du Guiers Mort

C'est à partir de 1495, sous l'impulsion du R.P. Dom Roux, que des chemins plus praticables sont aménagés pour se rendre au monastère. Auparavant les voies d'accès mises en place au fil du temps (depuis l'installation des Chartreux au XI^{ème} siècle) étaient extrêmement périlleuses, et ne permettaient que difficilement d'acheminer en grande quantité diverses matières premières indispensables à la survie de la communauté. Ces travaux de grande ampleur se terminent en 1504. Ils permettent la construction de nombreux ponts, l'aménagement du chemin avec son élargissement et la création de passages parfois à flanc de montagne. Mais ces travaux ne sont qu'une étape, car à de nombreuses reprises les Chartreux vont retoucher les voies d'accès au monastère, comme en 1680 où une portion du chemin connaît un nouvel élargissement, ou encore de 1710 à 1715 lors du percement du « chemin des voûtes ». En 1856, la nouvelle route qui traverse le Désert va mettre un terme à l'utilisation d'une partie des chemins des Chartreux, et dernièrement le tunnel de Fourvoirie va entraîner l'abandon du « chemin des voûtes ».

Patrimoine bâti et chemins dans les Gorges du Guiers Mort entre St Laurent du Pont et St Pierre de Chartreuse du XVIème siècle à nos jours



LÉGENDE :





Patrimoine bâti

-  Village
-  Pont classé
-  Porte (détruite)
-  Monastère
-  Bâtiments du Grand Logis
-  Forges (desaffectées)
-  Fort de l'Oeillette (détruit)
-  Croix Verte
-  Tannerie (vestiges)
-  Distillerie (en ruine)
-  Martinet (vestiges)

Principale rivière

-  Guiers Mort

Chemin le long du Guiers Mort

-  Tracé du XVIème siècle
(de St Laurent du Pont au monastère)
-  Modifications apportées après 1715
(par Fourvoirie et la route ds voûtes)
-  Tracé datant de la moitié du XIXème siècle
(de St Pierre de Chartreuse à St Laurent du Pont)
-  Modifications apportées après 1856
(par le tracé de la route actuelle)

1.1.1. De St Laurent du Pont au monastère

Le chemin du XVI^{ème} siècle

En 1504, le chemin menant de St Laurent du Pont au monastère partait de la rive gauche du Guiers, continuait 800 mètres après la ville en tournant à droite, pour prendre la route carrossable du col de la Charmette qui traversait la prairie de Fourvoirie, vers le monastère de Currière. Abandonnant cette « route », le « chemin de la galère » redescendait ensuite pour rejoindre le pont Pérant, après avoir traversé le pont de la Petite Vache. Le pont Pérant, (construit en 1500 selon Dubois) permettait d'accéder à la rive droite où le chemin s'élevait sur une pente difficile et raboteuse. Le chemin devenait plus étroit et plus escarpé, soutenu sur de hautes arcades en approchant le pic de l'Oeillette. Là en 1543, les Chartreux avaient fait construire une porte défendue par un petit fort qui contrôlait l'accès au monastère (première porte du Désert avant l'établissement de la porte de la Jarjatte au XVIII^{ème} siècle). Passant sous l'arceau de la porte de l'Oeillette le chemin continuait vers le Pas de l'Ane, et à partir de là, il était soutenu par des pièces de bois jusqu'à Croix Verte. En effet, la partie du chemin qui se trouve aujourd'hui au dessus des derniers tunnels comportait une espèce de pont fait de poutres enfoncées horizontalement dans les rochers et recouvertes de planches et de gazon. Ceux qui passaient sur ce pont ne pouvaient qu'être terrifiés à la vue du précipice au dessus duquel le chemin était suspendu. De plus, les éboulements n'étaient pas rares. Enfin, le chemin tournait à gauche, et parallèlement à un ruisseau coulant à grand bruits, on atteignait le monastère.

C'est à partir de cette époque que les prieurs d'Allemagne cessèrent d'utiliser le dangereux passage du Frou pour se rendre à la Grande Chartreuse, et se servirent du chemin de St Laurent du Pont devenu plus sûr. Le dernier pont que comporte ce chemin avant d'arriver à la Chartreuse reçut le nom de pont des Allemands, sans doute en souvenir de l'ancien pont du même nom sur l'itinéraire du Frou.

Le nouveau tracé du XVIII^{ème} siècle

De 1710 à 1715, au niveau du pont de Fourvoirie, sur la rive gauche, la roche va être aménagée pour créer le « chemin des voûtes » qui longe le torrent et remplace l'ancien chemin qui passait vers Currière. Au débouché du pont sont construites en 1715, la porte et la maison de la Jarjatte. Celles-ci consistent en un pavillon, adossé au rocher, qui occupe l'étroite chaussée prise sur le lit du torrent. Au dessus de la voûte se trouve le logement du portier. Une double porte ferme l'entrée du Désert et peut couper toute communication.

Cette route est tortueuse et grossièrement pavée, à la fois taillée dans le roc et suspendue sur des voûtes. Le chemin monte et descend sans cesse, tracé sur la rive gauche de la rivière, il en suit les sinuosités.

Dès lors, en longeant la rive gauche du Guiers Mort, on arrive au pont de l'Orcière, qui permettait d'accéder au martinet de l'Ourcière sur la rive droite, face à celui de Currière ; il existait tous deux dès la fin du XVII^{ème} siècle. Le chemin continuait sur la rive gauche vers le pont de la Petite Vache, qui franchissait le ruisseau du même nom, et qui débouchait sur le pont Pérant. Une fois le pont Pérant franchi, le chemin suivait le même tracé qu'auparavant pour rejoindre le monastère. A noter au niveau des derniers tunnels, qu'en 1781 les Chartreux firent sauter la roche au moyen de pics et de poudre à canon, afin de dégager un chemin plus solide et plus large. A l'endroit où les Chartreux exécutèrent ces grands travaux, ils gravèrent dans le roc les armes de l'ordre et la date de 1781, toujours visibles aujourd'hui

1.1.2. De St Pierre de Chartreuse au monastère

En partant de St Pierre de Chartreuse, le chemin sur la rive gauche passait devant la maison du Grand Logis et l'oratoire de St Hugues, puis redescendait jusqu'à la Porte dite de l'Enclos (de la Cluse ou du Grand Logis). On retrouve un ensemble qui ressemble à la Porte de la Jarjatte, avec un dispositif comprenant un pont clos à chaque extrémité par un pavillon fermé. En longeant le Guiers Mort, le chemin permettait d'atteindre le pont du Martinet. Puis par une bifurcation, soit en remontant à droite, on atteignait la Correrie, soit en traversant le dit pont, on accédait au Martinet du Pont situé sur la rive opposée. Ce Martinet faisait partie des installations sidérurgiques des Chartreux le long du torrent. En continuant le long de la rive gauche, le chemin aboutissait sur le pont de la Tannerie, où l'on trouvait en amont sur la rive droite une tannerie (détruite par un incendie en 1588, puis reconstruite au XVII^{ème} siècle). Le pont de la Tannerie traversé, en longeant le ruisseau St Bruno on atteignait le monastère en traversant le ruisseau au niveau du pont des Allemands, d'où l'on rejoignait le chemin qui venait de St Laurent du Pont.

1.1.3. La route moderne

A leur retour en 1816, les Chartreux, dépossédés de la propriété du désert, n'avaient plus de portiers aux deux extrémités de leur domaine (aux portes du Pont et de la Jarjatte). Quant au fortin de l'Oeillette, il était peu à peu tombé en ruine en 1789.

De 1854 à 1856, les services de l'état ont tracé la route actuelle, permettant de désenclaver le massif. Depuis St Pierre de Chartreuse jusqu'au pont St Bruno, la route et le chemin précédent coïncident. Après le pic de l'Oeillette, le percement de quatre tunnels a permis de délaissier les parties dangereuses de l'ancien itinéraire qui cheminait plus haut, accroché à la falaise. La construction de la route a aussi entraîné plusieurs conséquences comme la démolition des restes des portes de la Jarjatte, de l'Oeillette et du Pont de l'Enclos, et l'abandon partiel des chemins des Chartreux.

Depuis 1967, les Ponts et Chaussées ont entrepris des travaux d'élargissement de cette route devenue trop dangereuse pour la rapidité des moyens de transports actuels. Un des quatre tunnels a, pour l'occasion, été supprimé.

Enfin, pour éviter le passage trop étroit de l'entrée du désert à Fourvoirie, un tunnel court-circuitant la route des voûtes a été creusé.

1.2. Les ponts classés Monuments Historiques

1.2.1. Histoire

Il s'agit de six ponts sur le Guiers Mort : le pont de « la Forge », le pont du « Grand Logis », le pont « Pérant », le pont de « la petite vache », le pont de « la Tannerie », et le pont de « la Dame ». Tous ces ouvrages sont situés sur la vieille route reliant St Laurent du Pont à St Pierre de Chartreuse, construite au XVI^{ème} siècle, pour servir d'accès au monastère de la Grande Chartreuse fondé par St Bruno en 1085. Leur nom rappelle les anciennes dépendances du monastère qu'ils desservaient plus particulièrement.

Certains de ces ponts (qui dépendent pour la plupart du domaine forestier) sont dans un état médiocre malgré quelques travaux de confortement. Il serait dommage que ces ouvrages intéressants, intimement liés à l'histoire de l'ordre cartusien, disparaissent.

1.2.2. Description générale

Tous ces ponts sont à arche unique, en plein cintre, en grand appareil*, et le deuxième rouleau en ressaut* (pont du Grand Logis) joue le rôle d'archivolte*.

1.2.3. Description détaillée

Le Pont de la Dame

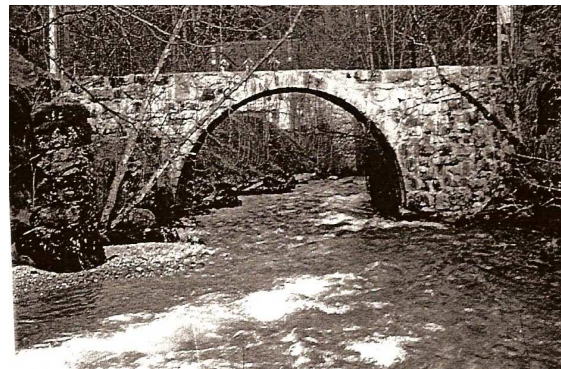
Le pont de la Dame se situe à l'entrée du hameau de la Diat, sur la commune de St Pierre de Chartreuse.

Cet édifice en plein cintre se trouve sur un site où l'on relève la présence de vestiges d'une ancienne scierie des Chartreux (une pile, différents soubassements...).

Ses dimensions :

Longueur	Largeur	Hauteur
13,5 m	3,5 m	4,7 m

Datant probablement du XVI^{ème} siècle, cet ouvrage est classé depuis 1927 au titre des Monuments Historiques. Son état est jugé relativement correct du fait notamment de réparations récentes et de travaux de maçonnerie effectués sur la culée* avale gauche.



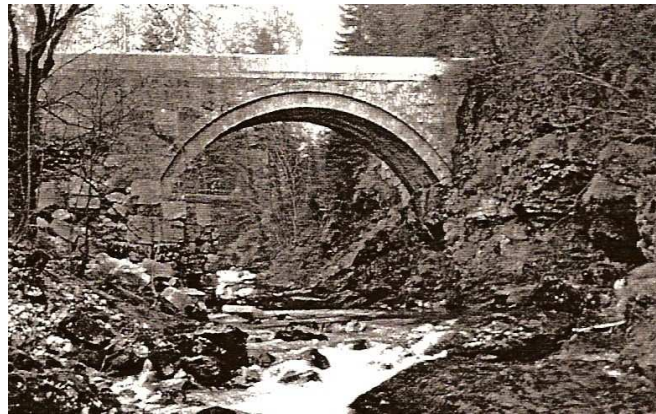
Le pont du Grand Logis

Le pont du Grand Logis, appelé également pont de La Cluse ou de la Porte de l'Enclos, fut construit au XVI^{ème} siècle, lors de l'aménagement d'une voie dans le Désert, permettant d'accéder au Désert de la Grande Chartreuse. Il appartenait à un ensemble de bâtiments, constituant un contrôle à l'entrée du désert. Le pont du Grand Logis était lui-même clos à chaque extrémité par un pavillon fermé. Aujourd'hui une bonne partie de ce qui formait la Porte de l'Enclos a été arasée, les matériaux ayant en partie servi à l'édification, en 1856, du pont routier actuel, sonnant l'abandon du premier.

Le pont du Grand Logis, construit en pierre de grand appareil de calcaire blanc, est fait d'une arche unique en plein cintre. Il est le plus imposant des ponts établis par les Chartreux sur ce cours d'eau.

Ses dimensions :

Longueur	Largeur	Hauteur
17 m	4,7 m	10 m



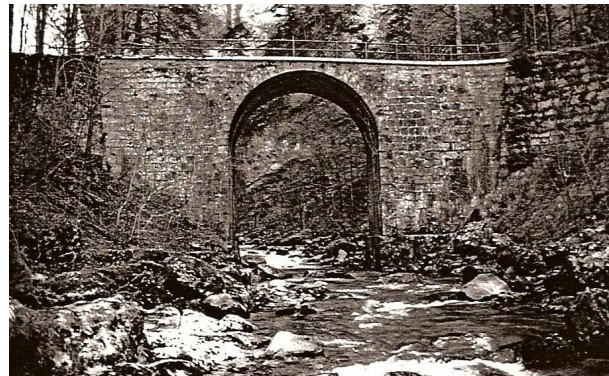
Malgré une restauration en 1910 et son classement au Titre des Monuments Historiques en 1923, cet ouvrage voit sa culée droite, en amont, s'effondrer dans les années 80 par manque d'entretien. Sa restauration, entreprise entre 1986 et 1998, permet la construction d'un parapet en pierre. L'état du pont est considéré comme très satisfaisante.

Le Pont de Valombré

Le pont de Valombré, situé à quelques mètres en aval du pont du Grand Logis, est l'un des rares ponts situés sur l'ancienne route de St Laurent à St Pierre à ne pas être protégé au titre des Monuments Historiques. Datant probablement du XIX^{ème} siècle, il s'agit d'un ouvrage d'art de grande taille. Une modeste main-courante en fer assure le rôle de parapet.

Ses dimensions :

Longueur	Largeur	Hauteur
20 m	5,1 m	11,7 m



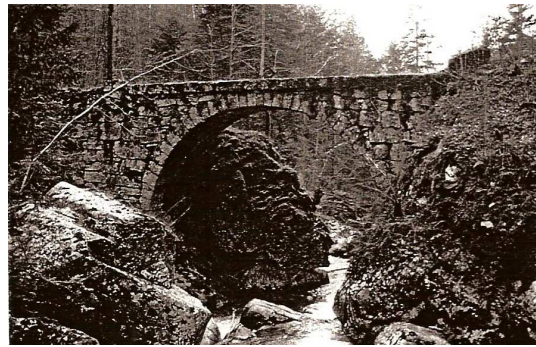
Son état de conservation est considéré comme satisfaisante. On note sur la culée rive droite, en aval, la présence d'une borne N.G.F. (alt 781 m).

Le Pont du Martinet

Le pont du Martinet, également appelé pont de la Forge ou pont de la Fabrique, est localisé sur la commune de St Pierre de Chartreuse, à 150 m en aval du pont du Grand Logis. Il s'agit d'un édifice de taille modeste.

Ses dimensions :

Longueur	Largeur	Hauteur
11 m	3,2 m	7,2 m



Le pont du Martinet s'inscrit dans un site remarquable, celui d'une ancienne fabrique métallurgique des Chartreux (à courte distance subsiste un arc de pierre de belle qualité, ruine d'un ancien martinet*). Cet ouvrage est réalisé en maçonnerie de grand appareil de calcaire gris. Ce pont est marqué par un caractère original ; en effet le prolongement de la chaussée sur la rive gauche est traversé par un canal, vestige d'une ancienne prise d'eau (béalière). Classé au titre des Monuments Historiques depuis 1923, le pont du Martinet est néanmoins délabré. Son tablier a subi un effondrement depuis plusieurs années du parement aval de la rive gauche de la culée. Des travaux urgents doivent être envisagés.

Le Pont de la Tannerie

Ce pont, également nommé pont du Moulin, tire son nom d'une ancienne tannerie située à proximité. Il donne accès sur la rive droite au chemin menant au vaste pâturage de Valombré. Construit au XVI^{ème} siècle, il permettait d'accéder au monastère de la Grande Chartreuse en venant de St Pierre de Chartreuse. Cet édifice est fait en pierre de grand appareil de calcaire gris. Son tablier a été recouvert au XIX^{ème} siècle de pierre et de galets maçonnés. A chaque extrémité du tablier se trouve deux « chasse-roue », postérieurs à la construction du pont.

Ses dimensions :

Longueur	Largeur	Hauteur
10,30 m	3,5 m	6,5 m



Classé au titre des Monuments Historique en 1923, cet ouvrage est dans un état de délabrement avancé, les culées en aval s'étant fortement dégradées, notamment en rive gauche, du fait des ruissellements d'eau mal canalisés venant de la forêt. Des travaux d'urgence doivent être rapidement réalisés.

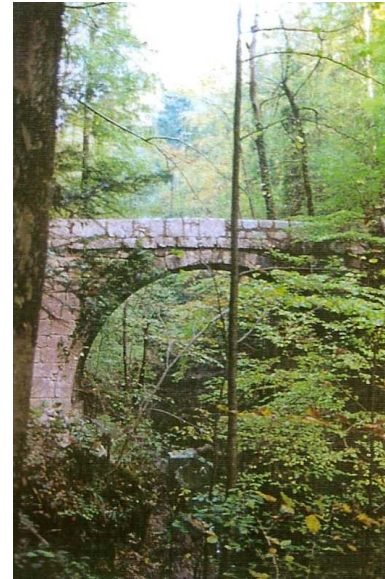
Le Pont Pérant

Le pont Pérant permet le franchissement du Guiers Mort légèrement en amont du Pont St Bruno. Il fut construit vers 1500, dans le cadre du chemin commencé en 1495. Dom Roux le fit bâtir afin de rejoindre le monastère de la Grande Chartreuse sur la rive droite du torrent. Il remplaça l'ancien pont naturel formé par deux rochers rapprochés au dessus du torrent. En amont, on retrouve les vestiges d'une scierie d'époque indéterminée.

Cet ouvrage d'art en pierre de calcaire blanc est constitué d'une arche unique de plein cintre. Son tablier possède une bordure en saillie, une chaussée faite de terre et de gravier, un parapet d'une cinquantaine de centimètres de haut fait en pierre maçonnées en grand appareil. Sur la rive droite en amont, on trouve un exutoire aménagé pour protéger le tablier du phénomène de percolation, mais dont l'efficacité est aujourd'hui réduite.

Ses dimensions :

Longueur	Largeur	Hauteur
14 m	2,9 m	14 m



Inscrit au titre des Monuments Historiques depuis 1923, le pont Pérant est dans un état général correct.

Le Pont de la Petite Vache

Le pont de la Petite Vache se trouve à quelques centaines de mètres du pont Pérant, sur la rive gauche du Guiers Mort. Il tire son nom du ruisseau qu'il franchit. Construit à une date indéterminée (qui peut-être antérieure au XVI^{ème} siècle), il s'agit du plus petit ouvrage de la série des ponts reliant St Laurent du Pont au monastère de la Grande Chartreuse, par le chemin construit au XVI^{ème} siècle. Son extrados est aujourd'hui mis à nu, soit parce que son tablier a été emporté, soit parce qu'il correspond au type de pont dit « dos d'âne ». L'édifice est constitué d'imposants blocs de calcaire blanc.

Ses dimensions :

Longueur	Largeur	Hauteur
7 m	3,10 m	3,5 m

Bien que classé au titre des Monuments Historiques en 1923, celui-ci est actuellement en très mauvais état du fait essentiellement de nombreuses crues et du non entretien du pont. Il ne subsiste plus désormais que l'arc de pierre soutenu par un coffrage en bois.



Le Pont de la Jarjatte ou Pont Sarde de Fourvoirie

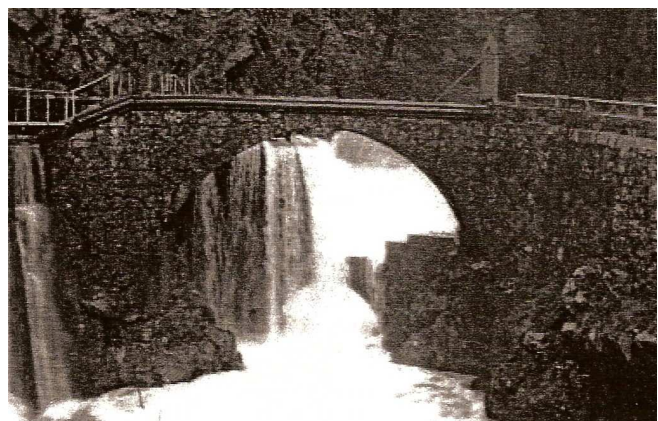
Datant de 1275 et construit par le comte Philippe de Savoie, ce pont appartenait au dispositif comprenant une maison adossée au rocher, afin de contrôler l'entrée du Désert. Cet ensemble était connu sous le nom de Porte de la Jarjatte.

Avec la construction de la nouvelle route, le développement de la métallurgie à Fourvoirie et l'installation de nouveaux canaux d'approvisionnement en eau, l'utilisation de ce pont est devenue obsolète, n'ayant plus de débouchés.

C'est le plus vieux de l'ensemble des ponts franchissant le Guiers Mort. Pourtant il n'est ni classé ni inscrit au titre des Monuments Historiques. Il est en bon état.

Ses dimensions :

Longueur	Largeur	Hauteur
10,6 m	4,10 m	10,1 m



Le Pont des Forges

Il fut construit en 1753 pour desservir le site de l'ancien complexe sidérurgique de Fourvoirie (dont les vestiges ont disparu avec l'implantation des bâtiments BOTTA qui l'occupent actuellement°).

Le pont des Forges est bâti sur le model d'une arche unique en plein cintre, et se différencie des autres ponts par son parapet qui n'est pas plat, mais avec un profil en dos d'âne.

Ses dimensions :

Longueur	Largeur	Hauteur
24 m	4,10 m	11,3 m

Bien que remarquable, ce pont n'est pas classé au titre des Monuments Historiques.



1.3. Le Grand Logis

Le site du Grand Logis est localisé à la sortie de St Pierre de Chartreuse en direction de St Laurent du Pont, de part et d'autre de l'ancienne voie menant au monastère.

1.3.1. Le bâtiment

Mentionné pour la première fois dans les textes en 1258, il désigne le grand corps de bâtiment qui servait d'auberge aux Chartreux. Après sa restauration à la fin du XVII^{ème} siècle, le bâtiment du Grand Logis servait toujours d'auberge pour les voyageurs qui ne pouvaient séjourner au monastère, c'est à dire : les gens de la suite des hôtes du monastère, les visiteurs de condition inférieure et leurs montures, de même que les femmes.

L'architecture du bâtiment principal est simple et sobre, de plan rectangulaire (à noter le bel et rare escalier à vis en bois massif). A proximité se trouvent plusieurs constructions : un petit bâtiment qualifié de « forge », la chapelle dite de St Hugues, et au dessus une belle ferme et sa grange. Le nom de Grand Logis a ensuite été étendu au passage, mais aussi au pont situé en contrebas et à la porte, qui avoisinaient cet ensemble de bâtiments.

1.3.2. La porte

Pour préserver la tranquillité des Pères Chartreux, l'accès au monastère était protégé par des portes, au-delà desquelles, les femmes et les hommes en armes ne pouvaient passer. Ainsi, la Porte du Grand Logis était équipée d'une maison de garde adossée au rocher, aujourd'hui démolie. A quelques encablures du pont, est conservée une petite maison qui servait de corps de garde.

1.4. Le Monastère de la Grande Chartreuse

Maison mère de l'Ordre des Chartreux depuis 9 siècles, le monastère de la Grande Chartreuse se situe au cœur d'une zone protégée, où longtemps l'accès fut difficile, comme en témoigne le nom de « Désert de Chartreuse » que portait la vallée avant l'arrivée des moines. Aujourd'hui encore la barrière qui interdit aux voitures de monter jusqu'au monastère, témoigne de cette volonté de préserver un lieu de solitude et de silence, permettant aux moines de vivre leur vie de méditation et de prière.

Le monastère a été fondé en 1084 par St Bruno accompagné de 6 compagnons (4 clercs : Landuin de Toscane, Etienne de Bourg, Etienne de Die, Hugues le Chapelain ; et 2 convers : André et Guérin). Mais la Chartreuse actuelle ne date pas de son fondateur. En effet, le monastère a subi au cours des siècles, incendies, pillages, destructions de toutes sortes. A chaque fois il a été relevé, que ce soit sur le même plan ou sur un nouveau. La Grande Chartreuse édifiée par St Bruno et ses compagnons se situait 2 km en amont de l'actuelle, à 1190m d'altitude. Les cellules des moines étaient de simples et robustes cabanes de bois. Seule l'église, reliée aux cellules par une galerie couverte, était construite en pierre. (A noter que St Bruno n'a vécu que 6 années dans sa cellule de l'ermitage de Chartreuse).

La reconstruction de la Grande Chartreuse à l'emplacement que nous connaissons actuellement, date de la terrible avalanche du 30 janvier 1132, qui prit la vie à 6 moines. Seule l'église a été reconstruite en pierre, les cellules restant en bois. Mais d'ingénieux canaux de pierre amenaient dès lors l'eau jusqu'au monastère. Puis au fil des siècles, de nombreux désastres ont frappé la Grande Chartreuse : 3 incendies au cours du 14^{ème} siècle, dont un qui détruit totalement le monastère en 1320.

Souvent le feu se déclarait en cuisine ou dans une des cellules, et se propageait rapidement dans les bâtiments, qui pour la plupart étaient construits des murs jusqu'au toit en bois. Ce n'est qu'à la fin du 14^{ème} siècle que l'on a construit des voûtes en pierre, et que l'on a commencé le remplacement, sur les toits, des essendoles par de l'ardoise. Les bâtiments furent encore les proies des flammes et de la dévastation en 1562 et 1592.

Les bâtiments que l'on voit aujourd'hui sont l'œuvre de Dom Le Masson après l'incendie de 1676. Le monastère a été reconstruit selon de nouveaux plans, avec des corps de bâtiments moins ramassés et des cellules séparées, pour lutter contre la propagation des incendies.

1.5. La Correrie

Datant du 12^{ème} siècle, la Correrie est une petite Chartreuse, aussi appelée maison basse en opposition de la maison haute, qui est le monastère des Pères. Tout comme le monastère, elle est composée d'une église, de cellules, mais elle comporte aussi une grange, des écuries, des ateliers et des bâtiments d'exploitation nécessaires à la vie des Chartreux. La Correrie avait aussi pour fonction de protéger le recueillement de l'ermitage des Pères, en y logeant les Frères convers, les invités, les étrangers, les serviteurs de la maison...

Aujourd'hui, la porte d'entrée (où se trouve le logement du fermier de la Grande Chartreuse), l'église, le cloître et les cellules, sont affectés à un musée : le musée de la Grande Chartreuse.

1.6. Le martinet du Pont à St Pierre de Chartreuse

Présent dans les textes dès le XIV^{ème} siècle, le martinet du Pont est un des sites métallurgiques les plus anciens du massif de la Chartreuse utilisant l'énergie hydraulique. Celui-ci est installé à proximité de la Correrie, sur le chemin de St Pierre à Valombré.

Plusieurs raisons expliquent le positionnement du site :

- La présence de l'énergie hydraulique grâce à la présence du Guiers Mort.
- La proximité de la mine de fer de Bovinant.
- L'abondance du bois de combustible de la forêt de Grande Chartreuse.

En 1660, le martinet du Pont est devenu un haut- fourneau majeur de la sidérurgie en Chartreuse, avec Fourvoirie. Rapidement abandonné par ordonnance royale (craignant la disparition des forêts), le martinet ne va réellement s'arrêter de fonctionner qu'en 1788.

Parmi les vestiges encore visibles, on relève le tracé de la béalière (allant du barrage amont jusqu'à l'arche de pierre), qui est la ruine d'un bâtiment où se trouvait logé une roue hydraulique. On retrouve aussi la partie souterraine du canal, dans le prolongement du pont. A son débouché on aperçoit des murs ayant peut-être servi d'entrepôts. En direction de l'arche de pierre, près du torrent, les fondations de bâtiments affleurent. Si l'on compare les relevés archéologiques aux vues cavalière du XVII^{ème} siècle, on peut assimiler les vestiges actuels au groupe de cinq petits bâtiments, situés à l'ouest du pont, de part et d'autre du cours de la béalière. (*D'après un article de Mlle Joëlle Dupraz, Ingénieur au Service Régional de l'Archéologie*)

1.7. Le site de la Tannerie

Construite sur la rive droite du Guiers Mort non loin du pont du même nom, la tannerie a été exploitée par les Chartreux. Détruite par un incendie en 1588, puis reconstruite au XVII^{ème} siècle avec un moulin, elle a finalement été abandonnée à la fin du XVIII^{ème} siècle.

Divers vestiges de la Tannerie sont encore observables aujourd'hui :

- Un mur de soutènement en calcaire gris (de 30 m de long sur 3 m de haut).
- Un canal (de 80 m de long sur 1,2 m de large)
- Deux blocs de pierre de part et d'autre du canal, ayant peut-être servi de support pour un axe de roue.
- Des pans de murs plus ou moins modestes.

1.8. Les martinets de Currière et de l'Oursière

Datant du XVII^{ème} siècle, ces martinets ont été construits en aval du pont Pérant, de part et d'autre du Guiers Mort, sur le chemin reliant St Laurent du Pont à St Pierre de Chartreuse. Chacun d'eux était composé de plusieurs bâtiments, possédait son propre moulin, et les deux martinets étaient reliés entre eux par un pont couvert. En 1683, on y traite la « guise » ou gueuse produite dans le haut-fourneau de Fourvoirie, pour en faire des fers plats, des cercles et de petits objets.

Il ne reste aujourd'hui que peu de vestiges des deux martinets. Sur la rive gauche, seules subsistent (en partie conservées), les piles servant à soutenir le canal d'amenée d'eau. Une partie du canal en pierre de grand appareil est également conservée.

Au niveau de ce canal, de part et d'autre du Guiers, on observe deux massifs maçonnés pouvant être les restes d'un pont. On peut aussi trouver les vestiges d'un ancien pont sous le tablier ferroviaire de l'actuel pont de l'Orcière. La disparition de la plupart des vestiges des martinets de l'Oursière et de Currière s'explique respectivement par l'implantation de locaux de la cimenterie Vicat, et par le nivellement du Pré Martinet pour l'utiliser à des fins de stockage et de parking .

1.9. Fourvoirie

Le nom de Fourvoirie vient de « forata via », la route percée par les Chartreux pour accéder au Désert. Venant de St Laurent du Pont, c'est le passage obligatoire permettant d'accéder au monastère de la Grande Chartreuse. A travers les différents vestiges du passé (ponts, ruines, sources écrites ou iconographiques...), Fourvoirie témoigne de l'activité économique des Chartreux.

1.9.1. La métallurgie

Pendant plusieurs siècles, une importante activité métallurgique a existé à Fourvoirie. Toutes les conditions requises à l'époque étaient présentes :

- Proximité du minerai de fer (gisement du Bovinant, de la Charmette...).
- Situé au débouché de la plaine, Fourvoirie pouvait recevoir du minerai extérieur à la Chartreuse.
- Du combustible en abondance (métallurgie pratiquée au charbon de bois fabriqué dans les forêts de Chartreuse).
- Une importante source d'énergie hydroélectrique grâce à la présence du Guiers Mort .

Même s'il n'en sont pas les investigateurs, les Chartreux ont développé l'activité métallurgique à Fourvoirie, et ce dès 1683 en rive droite du Guiers Mort. Il faut attendre la fin du XVII^{ème} siècle pour que les Chartreux assurent la prospérité du site. En 1730, le haut-fourneau de Fourvoirie est au second rang du Dauphiné avec Allevard.

L'activité de Fourvoirie va connaître son apogée au cours du XVIII^{ème} siècle, puis décliner pour plusieurs raisons :

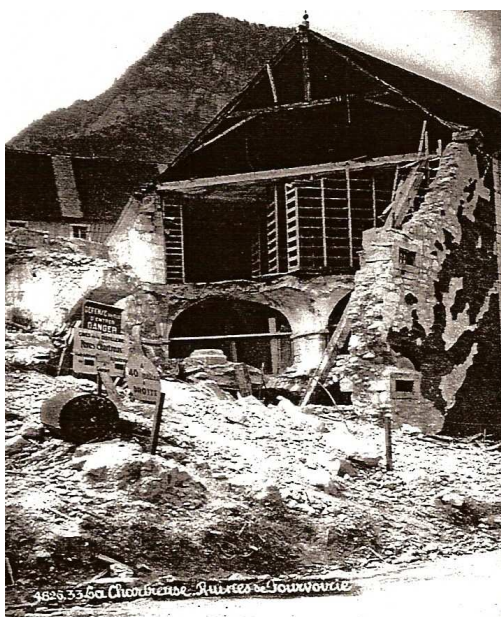
- L'utilisation du coke comme combustible à la place du charbon de bois.
- L'Administration Royale tend à préserver ses réserves en combustible et en bois de marine, et limite donc les coupes ainsi que les charbonnages.

En 1730, 3750 quintaux de fer étaient produits à Fourvoirie, contre 1200 à la veille de la Révolution. La métallurgie cartusienne s'arrête en 1792 et le haut-fourneau de Fourvoirie est définitivement mis hors feu en 1817.

1.9.2. La distillerie

Les Chartreux ont obtenu en 1334, l'autorisation de bâtir une grange dans le domaine de Fourvoirie. Après avoir acheté le domaine en 1585, ils ont construit à ce même endroit, en rive gauche du Guiers, l'Obédience de Fourvoirie. Cette construction est constituée d'imposants bâtiments construits selon l'architecture cartusienne. Au départ, l'Obédience servait d'entrepôt pour tout ce qui venait de la plaine et qui servait à l'entretien et à la subsistance de la Grande Chartreuse. Il y avait aussi des écuries, où au 18^{ème} siècle il se faisait un grand mouvement de voitures et de chevaux.

Contraints de quitter le Désert à la Révolution, les Chartreux sont de retour au monastère en 1816. Avec la fermeture du haut-fourneau, les moines doivent trouver une autre source de revenus. C'est ainsi qu'en 1862, les Chartreux transforment l'Obédience de Fourvoirie en distillerie.



En 1935, la distillerie est en grande partie détruite par un glissement de terrain. Plusieurs hypothèses tendent à expliquer les causes de ce glissement, dont une en particulier, mais pour cela il faut remonter dans le temps. En 1901 les Pères Chartreux furent expulsés de la Grande Chartreuse, comme se fut le cas à cette époque sur tout le territoire Français, pour de nombreuses congrégations enseignantes. Les Pères Chartreux ne furent autorisés à rentrer au Désert qu'en 1931. Il semblerait que les Chartreux aient repris la

production de la liqueur sans surveiller l'état des canalisations d'arrivée d'eau. Une rupture se serait produite en amont de la distillerie, ainsi au fil des semaines les terrains se seraient gorgés d'eau et sous l'action de la pente et de l'eau, un pan de terrain se serait dérobé, emportant tout sur son passage dans la nuit du 14 au 15 novembre. Heureusement le glissement ne fut pas violent et les Chartreux eurent le temps de sauver leur vie et leur matériel.

A l'heure actuelle, seules les salles voûtées des alambics et les caves d'entreposage des fûts de liqueur subsistent. Celles-ci témoignent aujourd'hui de la qualité architecturale des bâtiments et de l'intense activité économique de Fouvoirie. Enfin, les ruines de la distillerie ont été inscrites en 1993 au titre des Monuments Historiques.

2. Les gorges du Guiers Mort : synthèse des projets

2.1. Et au milieu coule une rivière... Le Guiers Mort

Le S.I.A.G.A. (Syndicat Interdépartemental d'Aménagement du Guiers et de ses Affluents) possède une convention avec l'O.N.F. pour la gestion des torrents au potentiel écologique, selon l'opération B2-GM1 du Contrat de Rivière* : amélioration de la qualité piscicole du Guiers Mort (cf. annexe). A ce titre l'O.N.F. entretient dans les gorges, le Guiers Mort et ses affluents. Cette opération consiste en :

- L'entretien de la ripisylve*.
- La restauration pour certains affluents du Guiers Mort, de leur capacité d'alevinage.
- La coupe des arbres risquant d'obstruer le lit de la rivière, créant ainsi des phénomènes d'embâcle*.

Mais le contrat de rivière arrive à son terme, un bilan et la définition des actions futures (en terme de réhabilitation hydraulique) sont à effectuer.

Cependant, il ressort déjà que pour son prochain contrat, le S.I.A.G.A. devra se voir confier plus de maîtrises d'ouvrages, afin d'établir une politique d'aménagement du Guiers et de ses affluents plus uniforme, cohérente et efficace. Cette politique d'aménagement ne passera plus par des maîtrises d'ouvrages multiples et variées, qui alourdissent les démarches administratives, ralentissant ainsi l'avancement des projets.

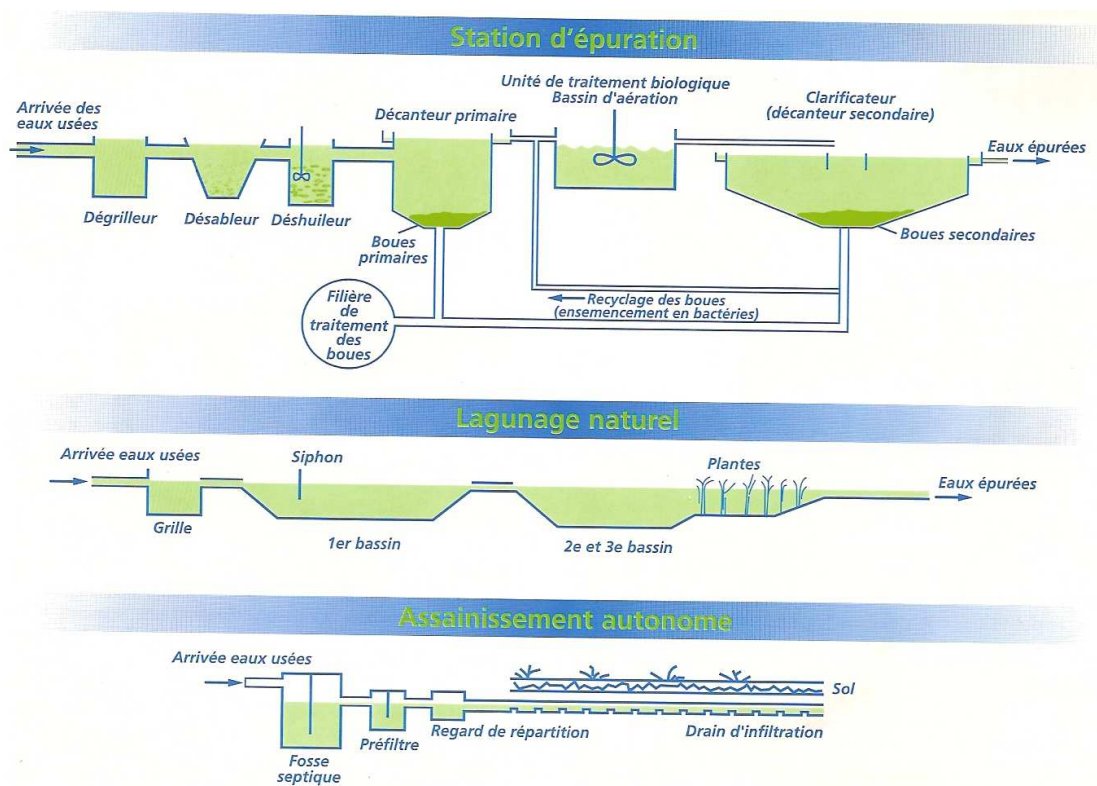
2.1.1. Valorisation de la qualité de l'eau

Les Gorges du Guiers Mort sont présentes dans le contrat de rivière du S.I.A.G.A. au titre de plusieurs opérations :

- Concernant le volet B (restauration et mise en valeur des cours d'eau), l'opération B2-GM1 : amélioration de la qualité piscicole du Guiers Mort (cf. annexe). Cette opération permet de mettre en valeur le cours d'eau par l'éclaircissement du couvert végétal, afin de maintenir un bon équilibre dans le développement des micro-organismes photosynthétiques. Le phytoplancton, à la base de la chaîne alimentaire, a un rôle déterminant dans la richesse de la faune aquatique. Au terme du contrat de rivière, le S.I.A.G.A. dressera un bilan, et définira les actions futures en terme d'amélioration de la qualité de l'eau de la rivière.
- Concernant le volet A (amélioration de la qualité de l'eau), l'opération A1-GM3 : travaux d'assainissement dans la commune de St Pierre de Chartreuse (cf. annexe).

L'opération consiste à réaliser un schéma directeur d'assainissement afin de déterminer les filières d'assainissements appropriées pour les nombreux hameaux de la commune (assainissement individuel, semi-collectif ou collectif). Les travaux de collecte des eaux usées des hameaux de Morinas et des Egaux sont terminés, et ceux des Epallets sont en cours de réalisation. De plus, la commune étudie la possibilité d'installations semi-collectives, dont le procédé serait proche du lagunage naturel (cf. schéma ci-dessous) pour les hameaux trop éloignés et donc trop onéreux à raccorder.

Les différents procédés d'épuration



Source : S.I.A.G.A.

Les hameaux cités n'appartiennent pas aux gorges du Guiers Mort, mais se situent en amont et dépendent du même bassin versant*. Ce qui équivaut à dire que de la qualité de l'assainissement dépend la qualité de l'eau du Guiers mort au niveau des gorges.

2.1.2. Dégradation physique

Il existe depuis les années 1985, un projet d'implantation d'une nouvelle micro-centrale électrique sur le parcours des gorges du Guiers Mort. Deux centrales y sont déjà présentes : une ancienne au débouché des gorges, dont la prise d'eau se situe à Fourvoirie ; et la micro-centrale de la cimenterie Vicat, desservie par une prise d'eau située au niveau du pont de l'Orcière. Ce projet est né du précédent maire qui avait eu pour sa commune l'idée de construire une micro-centrale électrique sur le Guiers Mort. Cette source d'énergie avait l'avantage d'être renouvelable, mais néfaste pour les pêcheurs, les kayakistes... et désastreuse d'un point de vue paysager pour tous les amoureux de la nature.

En effet, le projet déposé par la Société centrale électrique du pont de l'Orcière dans le cadre d'une demande de concession, prévoit la réalisation d'un barrage long de 32m et haut de 4m, à hauteur du site classé du pic de l'Oeillette. L'installation d'une conduite forcée enterrée, en rive droite sur les 200 premiers mètres, puis en rive gauche jusqu'à l'usine hydroélectrique à bâtir près du pont de l'Orcière, complète cet aménagement. La totalité de l'électricité produite, soit 14600 MWh par an, serait vendue à EDF...

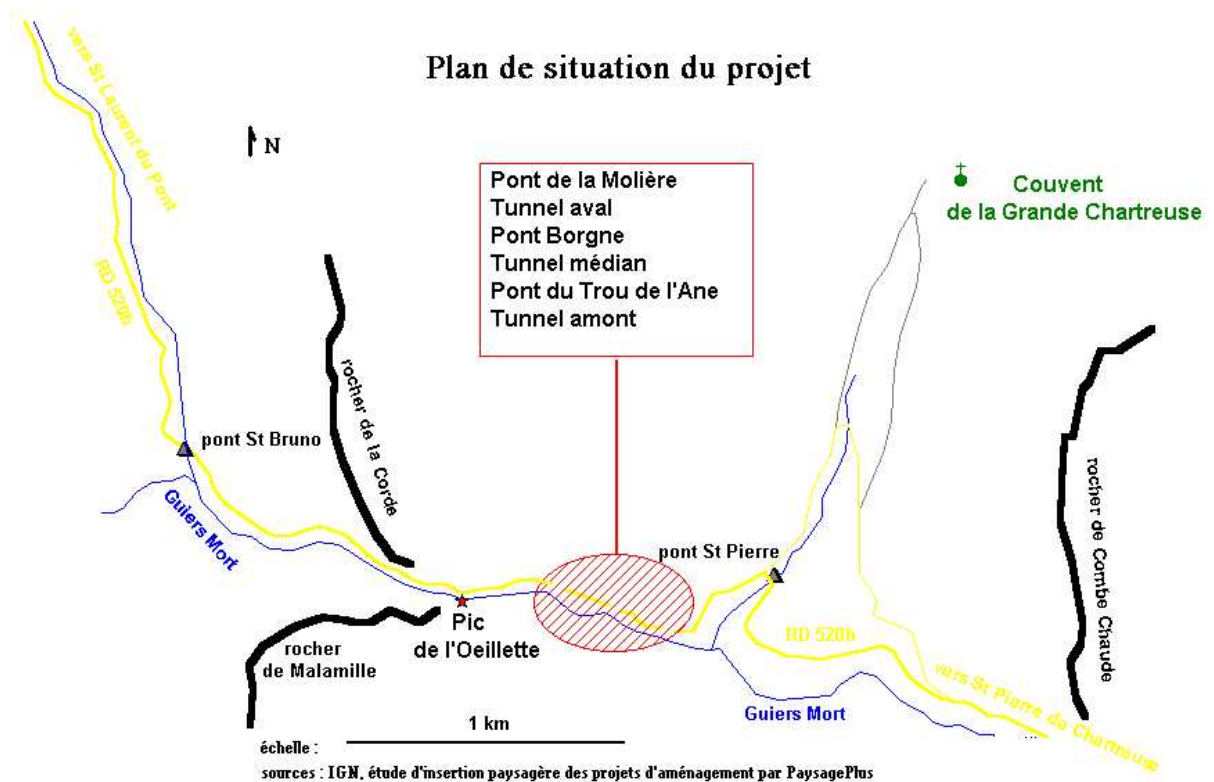
L'enfouissement de la conduite d'eau en rive gauche du Guiers, dans une zone rocheuse, avec des passages en pied d'éboulis, n'est pas sans danger, des fuites sont possibles à travers les alluvions sous le barrage... De plus, cette installation dérive une partie du débit du Guiers Mort (la majeure partie en période de débit moyen, soit environ 2/3). Le parcours de canoë kayak réputé en hautes eaux de fonte de neige ne sera plus que rarement praticable (des sportifs de haut niveau viennent chaque année d'Angleterre et d'Allemagne pour s'y mesurer). Ce site est par ailleurs inscrit dans la charte du Parc au titre des zones à forte valeur biologique » (cf. site internet des Amis du Parc Naturel Régional de Chartreuse, et le journal P'tit Hibou de chemin).

Ce projet est vite devenu trop lourd à gérer pour la municipalité, qui l'a confié à la Communauté de Commune Chartreuse Guiers. Les frères Van Damme ont d'abord été retenus pour l'exploitation du site, promettant la création d'un emploi à mi-temps et une rétribution de 10% des retombées économiques de la centrale, versées à la commune. Puis ces retombées ont été progressivement revues à la baisse avec la probabilité grandissante d'une rentabilité très incertaine.

Ceci a soulevé la question de savoir si les enjeux en valaient vraiment la peine, pour finalement bloquer entièrement le projet. Une solution alternative serait de descendre la retenue d'eau initialement prévue au Pic de l'Oeillette, au niveau du Pont St Bruno. A l'heure actuelle seul la C.C.C.G., toujours en charge du projet, est en mesure de le relancer. Mais le récent changement de présidence à la tête de la C.C.C.G. (partisan du projet) risque de relancer rapidement cette épineuse question.

2.2. Le réalésage des tunnels de la RD 520b

Ce projet concerne les ponts et tunnels situés entre le pont St Pierre et le Pic de l'Oeillette, et plus précisément l'élargissement du pont de la Molière et du pont Borgne, ainsi que le réalésage du tunnel aval, médian et amont. L'émergence de cette idée provient d'une demande de normalisation du gabarit de ces ouvrages. En effet, seuls les autocaristes « locaux », acceptent de desservir la Corriere et la station-village de St Pierre de Chartreuse. Ce projet permettrait d'optimiser les flux touristiques et les retombées économiques, mais banaliserait irrémédiablement le tracé pittoresque de la route. Voici les grandes lignes de l'étude réalisée par le bureau d'étude Paysage Plus.



2.2.1. Travaux de maintenance des tunnels, les objectifs

2.2.1.1. Mettre en sécurité la route face aux risques géologiques :

- Pour cela il est nécessaire de protéger les chutes de blocs dues à l'érosion progressive de la roche.
- Ces travaux doivent aussi prévenir un effondrement du tunnel amont, et ainsi pérenniser les tunnels.

2.2.1.2. Offrir un meilleur confort de circulation des automobilistes :

- Les alésages* des tunnels doivent améliorer la sécurité routière par une meilleure visibilité et fluidité.

2.2.2. Les enjeux des travaux de maintenance des tunnels

Maintenir l'authenticité des tunnels tout en assurant leur pérennité par un confortement.

2.2.3. Risques liés aux travaux de maintenance des tunnels

2.2.3.1. Dénaturation des tunnels par les techniques de confortement :

L'impact visuel des différentes techniques de confortement (ancrage, grillage, béton projeté...) varie suivant leur éloignement avec les caractéristiques de la surface naturelle. Le confortement par projection de béton est la solution la plus efficace, mais son homogénéité de surface et de teinte s'intègre très mal sur la roche naturelle, d'autant plus que l'imperméabilité du béton n'autorise aucune implantation végétale. Cette technique est le plus dommageable lorsqu'elle est appliquée au confortement des têtes de tunnels.

2.2.3.2. Dégradation du milieu naturel, des ouvrages contigus et du tunnel amont :

Les différents travaux de confortement vont altérer la fragile végétation participant à l'intégration des tunnels dans le milieu naturel.

De plus, les vibrations engendrées par les opérations de déroctage risquent de fragiliser les ponts situés de part et d'autre des tunnels, ainsi que d'écrouler le tunnel amont.

2.2.4. Confortements préalables au réalésage des trois tunnels

Des boulonnages préventifs sont prévus pour consolider les secteurs des ouvrages les plus fragiles :

- boulonnage en voûte et en piédroits*
- boulonnage dans le tunnel avec des barres d'acier ou de fibre de verre dans les zones concernées par l'alésage
- blocage des fissures ouvertes par remplissage avec du béton projeté.

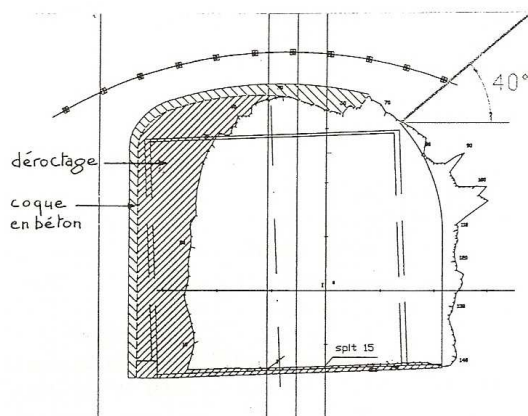
2.2.5. Travaux envisagés sur le tunnel aval

Ce tunnel est le moins fragile des trois présents sur le parcours, il est caractérisé par une trajectoire en ligne droite, une tête amont maçonnée, et d'une paroi rocheuse au débouché aval du tunnel ne présentant pas de failles menaçantes.

Le recalibrage du tunnel est obtenu par déroctage de la voûte dans la section rocheuse aval, et par décaissement de la chaussée à l'explosif dans la section maçonnée amont pour assurer le dégagement d'un rectangle de 3,5m x 4,3m (lxH). Au maximum le déroctage atteint une épaisseur de 0,5m.

Le recours au béton projeté est presque exclusivement réservé à l'intérieur du tunnel, et ce pour éviter les déformations générées par des poussées localisées. Son application ne s'effectuera pas au dessous de 1,20m, de telle sorte que le béton ne sera pas visible par les automobilistes.

2.2.6. Recalibrage du tunnel médian



*Coupe de principe présentant les déroctages prévus
(source : Paysage Plus)*

Les travaux envisagés sur ce tunnel sont conditionnés par la contiguïté du pont Borgne et du pont du Trou-de-l'Ane.

L'alésage en dégagant d'un rectangle de 4,5m x 4,3m (lxH), doit permettre d'accroître la visibilité des usagers en augmentant le rayon de courbure du tunnel.

La présence des ponts Borgne et du Trou de l'Ane de part et d'autre du tunnel, ne permettent pas de décaisser la chaussée. Le déroctage devra donc s'effectuer sur la demie-voûte côté montagne, sur une épaisseur maximum de 1,0m.

La mise en œuvre de béton projeté s'effectuera sur toute la longueur du tunnel et suivant les même application que le tunnel aval. Concernant les parties externes et les entrées du tunnel, le béton projeté est proscrit au profit d'ancrages.

2.2.7. Recalibrage du tunnel amont

Il s'agit du tunnel le plus fragile par la finesse de sa voûte et de sa fissuration. De la même manière que le tunnel médian, le recalibrage du tunnel amont vise à améliorer le rayon de courbure du tunnel ainsi que d'augmenter son gabarit à 4,5m x 4,3m (lxH). Le déroctage s'effectuera sur la demie-voûte côté montagne, sur une épaisseur maximum de 1,0m.

Une solution alternative au déroctage serait le décaissement de la chaussée, qui éviterait de fragiliser un peu plus la voûte.

La fragilité du tunnel nécessite les plus grandes précautions quand à l'utilisation d'explosifs pour la réalisation du recalibrage.

Le confortement de la voûte et des entrées du tunnel doivent s'effectuer selon les même principes que pour les deux précédents tunnels.

2.2.8. Prescriptions relatives au projet

Afin de conserver l'authenticité de ces ouvrages et leur intégration dans le milieu naturel, l'emploi de béton projeté est à proscrire au maximum, surtout au niveau du champ de vision des automobilistes, des parties externes et des entrées de tunnel.

Cependant, la stabilité aléatoire de la roche dans certaines portions des ouvrages, peut engendrer lors des travaux des interventions d'urgence nécessitant le recours au béton projeté.

Certaines prescriptions sont alors à respecter pour limiter l'impact visuel de cette application :

- créer des discontinuités entre nappes de béton, roche et végétation
- matricer les écailles de béton projeté à partir d'une empreinte de rocher prise sur le site
- élaborer un béton de composition et de teinte la plus proche de la roche environnante.

2.3. Les gorges du Guiers Mort et la forêt de la Grande Chartreuse

2.3.1. Les contraintes liées à l'exploitation forestière en Chartreuse

Tout d'abord, 37% de la surface exploitable en Chartreuse comporte un excédent de Gros Bois. Ce constat pose un double problème :

- tout d'abord celui du renouvellement de la forêt. En effet, la forêt n'est pas une image statique, comme nous le pensons souvent. Tout comme nous (mais à une autre échelle de temps), un arbre grandit, se développe, vieillit et meurt. Afin d'éviter que la forêt entière ne meurt, l'objectif est de trouver le juste équilibre entre Petit Bois, Bois Moyen et Gros Bois. En Chartreuse, l'excédent de Gros Bois réduit la luminosité au sol nécessaire au développement des jeunes arbres, et nuit ainsi au renouvellement de la forêt.
- De plus, les tiges de trop grand diamètre, pour des raisons techniques, sont inexploitable par les machines standard des scieries. Les Gros Bois et surtout les Très Gros Bois perdent donc de la valeur à mesure que le diamètre de leur tronc augmente.

Concernant la régénération, il faut ajouter le problème des dégâts du gibier. Particulièrement exacerbés à Valombré où, entre autres, tous les semis d'érables sycomores sont abrutis au point de remettre en cause la pérennité des érabraies. Ces dégâts ont plusieurs causes :

- Le manque capacité d'accueil dû à des peuplements trop fermés.
- La présence cumulée de tous les grands mammifères chassables (en particulier à Valombré) : cerf, chamois, mouflon, chevreuil et sanglier.
- Une nourriture rare et difficilement accessible en hiver.

Par ailleurs quand la régénération existe, on relève parmi les semis une majorité de feuillus ; on assiste ainsi à une lente transformation d'essence sur une partie de la forêt bien qu'il soit fort probable qu'à l'intérieur des taches de semis feuillus s'installent à moyen terme des semis résineux.

L'excédent de Gros Bois en Chartreuse s'explique par l'insuffisante rentabilité de l'activité (les parcelles sont souvent trop accidentées et la nature du terrain rend souvent l'exploitation impossible lors d'intempéries). Même si la production est plus grande que la consommation, les possibilités d'exportation sont limitées par une trop forte concurrence.

C'est pourquoi le nombre de scieries diminue en Chartreuse (ce sont souvent de petites unités qui ne sont plus assez rentables).

A ces problèmes de rentabilité s'ajoute :

- Des contraintes paysagères : les coupes doivent être effectuées en ne laissant que des trouées inférieures à 1 hectare.
- Des contraintes de sécurité : la départementale 520b qui relie St Laurent du Pont à St Pierre de Chartreuse rend l'exploitation délicate, et doit s'effectuer pour des raisons de sécurité au coup par coup.

Outre l'exploitation forestière, l'aménagement de la forêt domaniale comprend l'accueil du public, qui selon les sites et la configuration du terrain, exerce une pression plus ou moins néfaste. Elle peut-être dommageable à l'environnement comme aux sites eux-même ; ceux-ci approchant de la saturation. On constate d'ores et déjà :

- Une saturation des parking les jours de forte fréquentation (Correrie).
- Une cohabitation difficile entre promeneurs et exploitants forestiers.
- De fortes nuisances sonores incompatibles avec la nature du site (zone de silence aux abords du monastère et sur une partie du Désert).
- Perturbation de la faune dans les zones refuges en hiver (promenade en raquettes, ski de randonnées).

A noter enfin que l'O.N.F. reste un organisme public. Cela signifie qu'il ne peut pas recevoir de subventions de l'état, et ne peut ainsi travailler qu'en collaboration avec les exécutants de projets d'aménagement.

2.3.2. Stratégies et projets pour remédier à ces contraintes

Sur la période 2002-2017, l'O.N.F. a défini dans sa politique d'aménagement de la forêt domaniale de Grande Chartreuse, un certain nombre d'objectifs visant à réduire les différentes contraintes précédemment détaillées. Ces objectifs sont définis en deux groupes :

- Un objectif principal : la production
- Des objectifs secondaires : l'accueil du public, la protection physique et écologique, le maintien du pastoralisme.

Afin de réaliser ces objectifs, la forêt a été divisée en 7 séries, répondant chacune à un ou plusieurs des objectifs mentionnés.

N°	Objectif de la série	Surface (ha)	Part du domaine forestier (%)
1	Production et protection Générale des milieux	3887	46,0
2	Production et protection physique	552	6,5
3	Accueil du public	660	7,8
4	Intérêt pastoral	1006	11,8
5	Intérêt écologique général	1117	13,2
6	Intérêt écologique particulier	1123	13,3
7	Intérêt paysager	121	1,4

En détail, parmi les objectifs, on peut noter :

- Lutter contre l’envahissement des feuillus et diminuer le matériel feuillu sur pied.
- Permettre l’essor des semis résineux en enlevant les TGB (Très Gros Bois) résineux gênants et en éliminant le couvert feuillu.
- Eliminer en général les TGB de diamètre > 70.
- Trouver un débouché au bois de Chartreuse avec la création d’un A.O.C. par exemple. Dans cette démarche le Parc a une attitude très positive. Il reste à séduire les scieries Chartroussines, qui bien souvent par rentabilité s’alimentent en grumes provenant du Vercors.
- Création d’ouvertures dans les combes à érables.
- Toutes les fonctions traditionnelles de la forêt s’exercent sur l’ensemble de la forêt domaniale et de manière simultanée ; cet état de fait demande à l’O.N.F. gestionnaire, d’exercer un rôle d’arbitre vis-à-vis des différents utilisateurs de la forêt. C’est ainsi que dans l’objectif d’une meilleure cohabitation entre forestiers et randonneurs, St Laurent du Pont (en partenariat avec l’O.N.F.) s’engage à séparer les sentiers de tirage des chemins de randonnées, d’ici à 10 ans.

2.4. Gorges du Guiers Mort et patrimoine cartusien

2.4.1. Ponts, martinets et scieries

Les gorges du Guiers Mort constituent l'un des sites phares du patrimoine cartusien : intégrées au désert de la Grande Chartreuse et voie principale d'accès au massif, elles recèlent de nombreux témoignages de l'histoire cartusienne : le pont Peirant, le pont de la Petite Vache, le pont du martinet... Comme il a été décrit en première partie, il existe pas moins de six ponts classés aux Titres des Monuments Historiques. A ceux-ci il faut ajouter le site inscrit de Fourvoirie, et les vestiges des activités hydrauliques développées par les Chartreux et les habitants locaux : moulins et scieries, martinets et forges pour le travail des métaux, ponts en pierres taillées et passerelles, sentiers aménagés... Certains de ces ouvrages ont été restaurés par des organismes locaux, mais nombre d'entre eux restent dans un état de délabrement avancé, méritant ainsi une attention particulière.

Afin de mener à bien les différents projets de restauration-valorisation du patrimoine, les acteurs locaux mettent en avant la nécessité de se fédérer en une structure neutre.

A cette nécessité s'ajoute la difficulté d'obtenir rapidement un projet cohérent, obligeant les acteurs locaux à agir par petit bout. C'est ainsi que seront d'abord restaurés le pont Pérant et le pont de la Tannerie, lors de la réalisation des deux premières boucles de randonnée sur les sept initialement prévues (cf. 2.4.2. Le chemin de ripaille).

Il s'agit donc de cibler les priorités, qui peuvent être différentes suivant les communes : St Laurent du Pont vise dans un premier temps la stabilisation des ruines de Fourvoirie (cf. 2.5. Quel devenir pour Fourvoirie), et St Pierre de Chartreuse souhaite d'abord restaurer les ponts de la Tannerie et de la Fabrique, puis créer des sentiers pédestres.

Parallèlement, St Pierre de Chartreuse a fait l'acquisition l'année dernière de l'ancienne fruitière du village. Celle-ci sera transformée en maison de la nature avec de la documentation sur la faune, la flore, la chasse, l'activité sylvicole...

2.4.2. Le chemin de Ripaille

Le chemin de Ripaille désigne le sentier montant au monastère de la Grande Chartreuse depuis St Laurent du Pont. Mais quel est l'origine de ce nom ?

Au 11^{ème} siècle, un sentier étroit montait en lacets depuis Fourvoirie sur les pentes de la rive gauche du Guiers Mort, passait l'arête de la Balme pour longer ensuite les prairies de Curriérette. De là, il descendait jusqu'au Guiers pour remonter au dessus de la même rive. Plus haut, le Guiers était franchi par un pont naturel. Le sentier montait ensuite vers la Chartreuse, s'élevait au dessus du vide, accroché par dessus des a-pics vertigineux jusqu'à la Croix Verte. Ensuite, le chemin longeait le ruisseau de St Bruno jusqu'au vieux moulin sur le Guiers.

Cet itinéraire était difficile et dangereux, et n'était même pas noté comme entrée du Désert dans la carte du Chapitre Général de 1337.

Depuis 1334, les Chartreux utilisaient sur le site de Fourvoirie une grange ainsi qu'un bâtiment appelé Obédience. Là étaient regroupé le fruit des récoltes des propriétés de la plaine, ainsi que le sens, la dîme...

Le chemin neuf devient donc Chemin Nourricier et en même temps Chemin de Ripaille jusqu'en 1528.

En 1495, le R.P. Dom Pierre Roux décide de construire, sur la trace de ce sentier, un chemin assez large, assez sûr, pour donner passage aux hommes mais aussi aux bêtes de somme (cf. Les chemins menant à la Grande Chartreuse le long du Guiers Mort).

Ce même chemin sera l'objet, au cours des siècles suivants, d'incessants travaux, de perpétuels aménagements sans oublier toutes les modifications et autres rectifications.

C'est ce sentier que les communes de St Laurent du Pont et de St Pierre de Chartreuse veulent réhabiliter afin de recréer une liaison pédestre entre les deux communes. 7 boucles de sentiers ainsi que la liaison pédestre entre les deux communes sont initialement prévues. Afin d'attirer le plus de randonneurs, la difficulté des sentiers sera adaptée à un large public familial .

Outre l'aspect touristique, ce projet symbolisera un raisonnement en matière de développement, non plus à l'échelle communal, mais à l'échelle du parc, reliant ainsi la plaine du Guiers au reste du massif.

De ce projet rédigé en 2000 par B. Sauvageon et D. Tirard Collet, il est nécessaire de faire le point sur la faisabilité des 7 boucles de sentiers initialement prévues. Mais on peut déjà noter que, seuls les sentiers retenus dans le cadre du projet d'aménagement du Guiers par le S.I.A.G.A., seront réalisés dans un futur proche.

○ *Sentier n°1 – St Laurent du Pont – Fourvoirie :*

La Place de la Fontaine est l'un des points de départ de cet itinéraire vers Fourvoirie. Ensuite, le site de la Chapelle du Château offre une vue imprenable sur la plaine du Guiers. C'est aussi une plate-forme de départ vers tous les sentiers du secteur de la Grande Sure. Au-delà, tracé en propriété privée, le sentier permet un cheminement facile, ombragé jusqu'à la prairie de Fourvoirie.

En plus du sentier décrit dans le dossier Fourvoirie, le Guiers Mort, il serait intéressant de relier la chapelle Notre Dame du Château aux bâtiments Bonal (la mairie de St Laurent en a fait l'acquisition) qui possèdent en particulier deux salles pouvant servir, par exemple, de lieu d'exposition. Ce sentier passerait près de l'ancienne maison bourgeoise Paturle, puis longerait le ruisseau du Chartoux pour arriver au 1^{er} étage de l'ancien établissement Bonal.

Enfin depuis Notre Dame du Château jusqu'à Fourvoirie, certaines portions de chemins sont à créer et l'avancement du projet se heurte à l'accord des propriétaires fonciers pour le droit de passage sur leur terrains, et ce, notamment dans la liaison entre la route forestière de la Charmette et la route départementale 520.

L'évocation de la route de la Charmette soulève le débat de sa réouverture. En effet, cette route forestière est actuellement sous la responsabilité de l'O.N.F. qui l'a fermée à la circulation pour raison de sécurité (plusieurs accidents s'y sont déjà produits dont récemment un mortel l'hiver dernier, provoqués par des touristes étrangers peu conscients des risques liés aux routes de montagnes enneigées). Cependant « les locaux » voudraient conserver le droit d'accès à cette route. Mais la municipalité ne peut ni contrôler l'accès, ni la sécuriser, le coût de la réhabilitation en serait trop élevé. Il reste la solution de transformer cette route en départementale pour bénéficier des fonds du C.G. . Cela veut dire élargir la voie à 6 m de largeur, dénaturer l'authenticité de cette route, et ne présente donc aucun intérêt.

○ *Sentier n°2 – Fourvoirie – La Pérelle*

Cet itinéraire permet de franchir les arêtes de la Balme, pour conduire au dessus du tunnel, aux prairies disparues de Curriérette, avant de descendre vers le bâtiment actuel de la cimenterie Vicat, au lieu-dit de la Pérelle. Cette partie de circuit permet de découvrir d'énormes blocs granitiques laissés par la dernière glaciation.

Un glissement de terrain empêche la réalisation de ce sentier sur une certaine portion qui doit en conséquence être repensée.

A noter que l'ancienne route des voûtes (désaffectée depuis la création du tunnel de Fourvoirie) doit faire l'objet d'une réhabilitation piétonne par le C.G. 38. A ce titre, une enveloppe globale d'environ 900.000 € était prévue pour la réhabilitation piétonnière de la route des voûtes, le réalésage des tunnels situés en amont du Pic de l'Oeillette, et la rénovation des ponts.

○ *Sentier n°3 – La Pérelle – Pont de l'Orcière*

L'ancien Chemin de Ripaille a aujourd'hui disparu sous la route actuelle. Un chemin piétonnier doit, par sécurité, le remplacer.

Ce chemin est plus difficile et plus onéreux à réaliser, mais reste néanmoins très intéressant. Le sentier emprunterait des passerelles sur le béal d'alimentation de la station électrique de la cimenterie. Le cheminement dominerait le Guiers Mort pour permettre de découvrir un parcours de pêche exceptionnel. Celui-ci permettrait, outre un côté pittoresque, de raconter l'histoire des ciment Vicat, avec un travail de communication sur les efforts réalisés par l'entreprise pour réduire les diverses nuisances qu'occasionne leur activité (des sommes considérables ont d'ailleurs été investies dans des filtres pour réduire les émanations nauséabondes).

○ *Sentier n°4 – Pont de l'Orcière – Pont St Bruno*

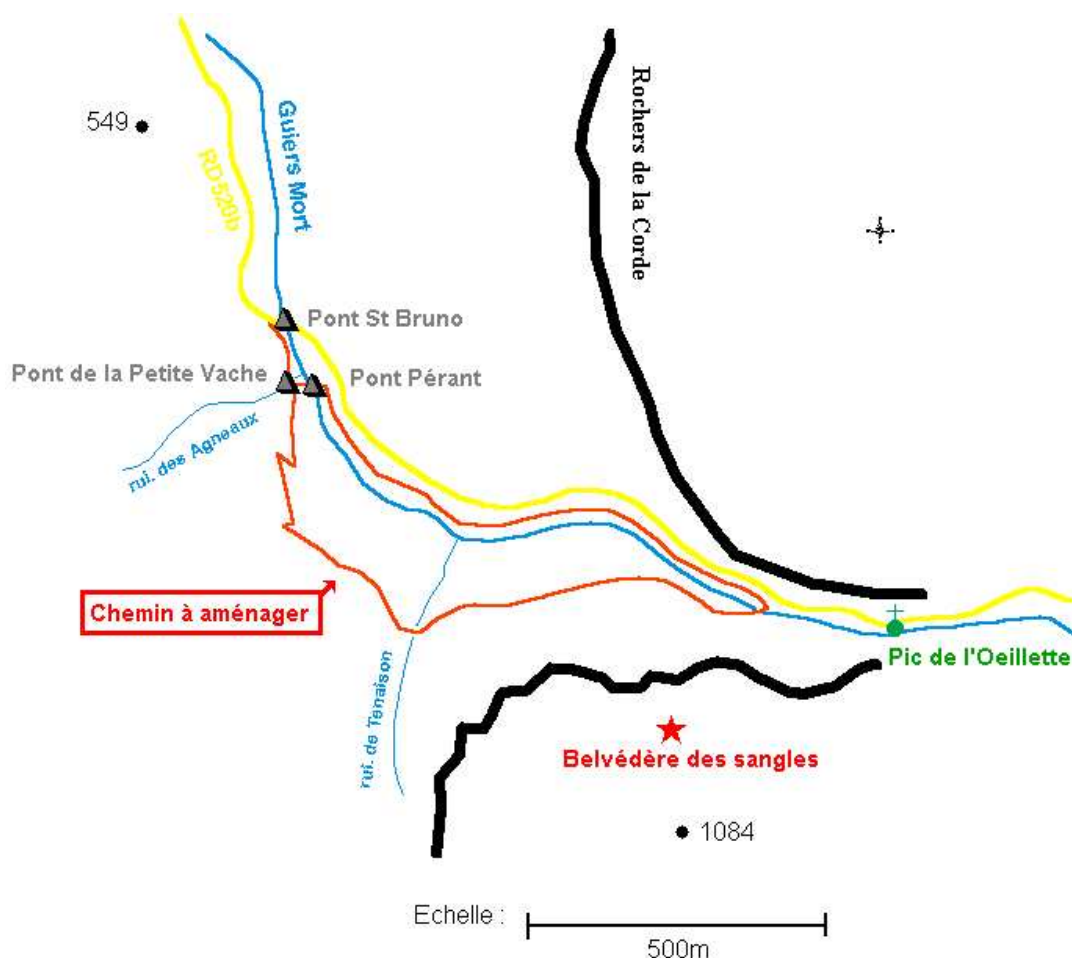
Ici, l'itinéraire retrouve le tracé ancien du Chemin de Ripaille sur la rive gauche du Guiers. Tout près de la Pérelle, la Prairie du Martinet (aujourd'hui plate-forme forestière) abritait autrefois une forge : le Martinet de Currière. Les vestiges du béal d'alimentation en eaux sont encore visibles.

Vers le pont St Bruno, la jonction avec le Sentier de la Galère, permet de comprendre les techniques du Moyen-Âge appliquées à la construction des routes de montagne.

○ *Sentier n°5 – Pont St Bruno – Pic de l’Oeillette*

Cette portion de circuit offre un incroyable site au fond des gorges du Guiers Mort. « Là, tout surprend : le vieux pont, les gouffres, le chemin suspendu, l’eau bouillonnante... » (Henri Bordeaux, Le drame de la Grande Chartreuse).

Ce site est aussi un carrefour d’itinéraires : vers le vallon de Tenaison / Col de la Charmette, vers le monastère de Currière, vers la cheminée de Frétus sur l’autre versant.



Ce parcours est retenu dans le cadre du projet d’aménagement du Guiers par le S.I.A.G.A. A noter sur ce tracé le nettoyage du Pont Pérant, dont le devis provisoire risque d’être multiplié par trois si cette opération est effectuée par une entreprise agréée des bâtiments de France. Ceci afin d’être en conformité avec les règles et lois concernant les monuments classés, et de bénéficier de subventions extérieures pour restaurer cet ouvrage d’art. C’est aussi la zone choisie dans le projet d’implantation de la micro-centrale.

○ *Sentiers n°6 –Pic de l’Oeillette – Pont St Pierre*

Ce tronçon, toujours modifié au cours des siècles a fait disparaître le Chemin de Ripaille. Celui-ci se trouvait au dessus des derniers tunnels actuels ,et comportait une espèce de pont fait de poutres enfoncées horizontalement dans les rochers et recouvertes de planches et de gazon. Ceux qui passaient sur ce pont ne pouvaient qu’être terrifiés à la vue du précipice au dessus duquel le chemin était suspendu. Une alternative intéressante est à l’étude : le passage sur des passerelles accrochées à la paroi de la falaise. Cet itinéraire confirmerait la profondeur et la splendeur des gorges à cet endroit.

Ce projet de sentier reste utopique car il reprendrait l’ancienne route, avec un retour en encorbellement, très coûteux à mettre en place.

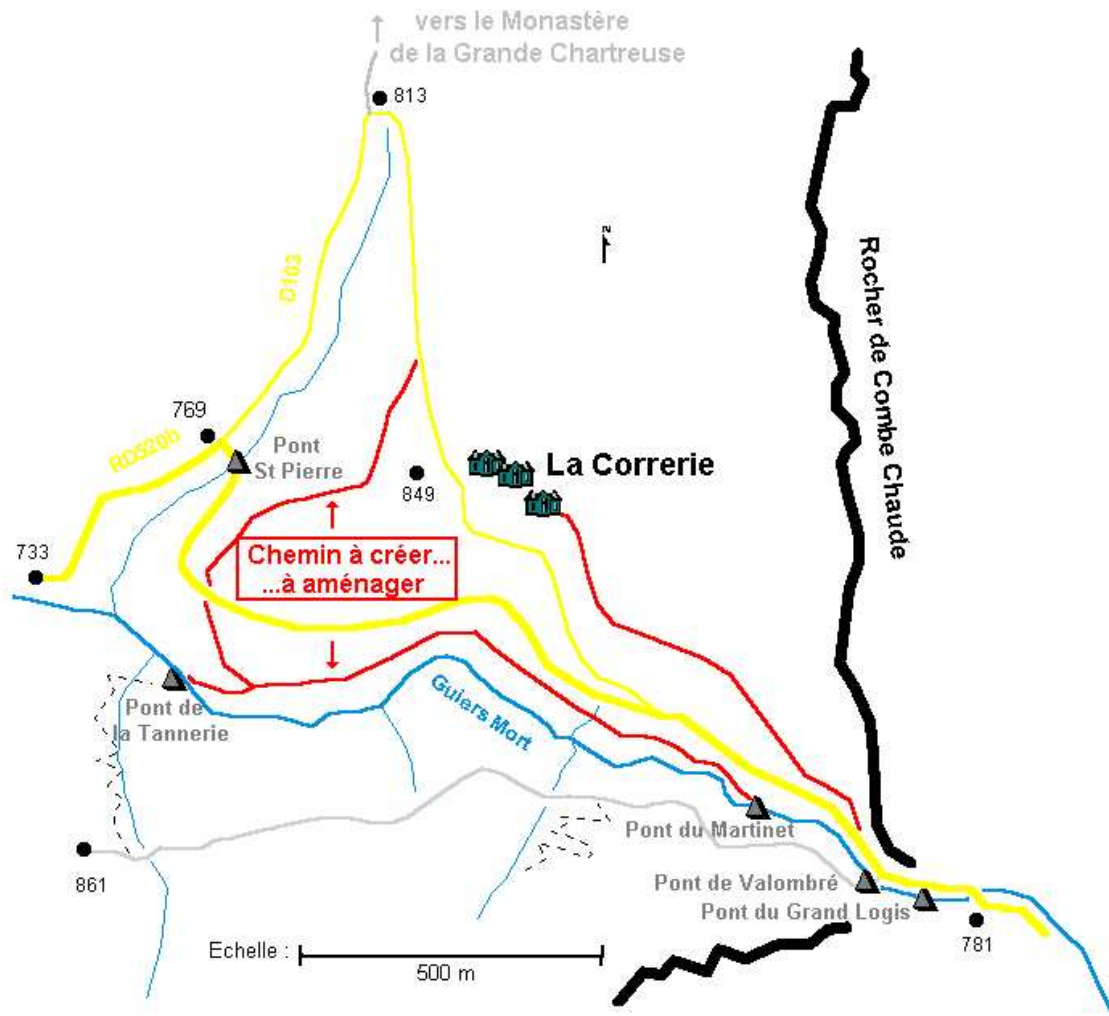
○ *Sentier n°7 – Pont St Pierre – Pont de la Dame*

Le Chemin de Ripaille conduit et se termine à la Corrierie. L’itinéraire proposé ici recouvre les anciens accès aux lieux de travail dépendant du Monastère : une scierie puis une tannerie, les lieux de pâturage que sont les haberts* de Vallombré, de Malamille, de Tenaison. La route départementale actuelle recouvre les anciens chemins d’accès depuis le pond du Grand Logis.

Ce parcours, comme celui situé entre le pont St Bruno et le Pic de l’Oeillette, est retenu par le S.I.A.G.A. dans son plan d’aménagement du Guiers. Les enjeux de ce sentier sont principalement de sauver les Pont de la Tannerie et surtout des Fabriques (aussi appelé Pont du Martinet), qui sont en train de tomber. Il y a une véritable urgence, mais l’intervention de spécialistes reste trop onéreuse.

Les communes de St Laurent du Pont et de St Pierre de Chartreuse doivent mêler leur travail et leurs finances afin de restaurer les vieux ponts, et d’aménager le sentier en le sécurisant par des câbles (l’option des passerelles étant trop coûteuse) .

Plan de situation du chemin n°7



Sources : IGN ; Fourvoirie Le Guiers Mort

De nombreuses autres idées peuvent venir se greffer au Chemin de Ripaille :

- Recréer au Parc des vieux métiers tels que : tailleur d'essendoles* de bassins en pierre...
- Refaire un martinet, une scierie...
- Restaurer des sources : capter, réhabiliter les bassins des haberts.
- Restaurer des anciens fours à pains.
- Restaurer des fabriques de tissage, de gants...
- Créer des entreprises telle que le restaurant à l'entrée des Gorges.
- Remettre en place des pressoirs à fruits.
- L'idée de refabriquer du charbon de bois a été abandonné car présentant trop de risques.

2.5. Quel devenir pour Fourvoirie ?

Bien que faisant partie intégrante du patrimoine cartusien, le site de Fourvoirie, par son important passé, et très certainement futur, mérite une attention particulière. C'est pourquoi une partie lui est entièrement dédiée.

Depuis le glissement de terrain de 1935, qui a marqué la fin de l'exploitation de la distillerie, rien n'a été entrepris pour sauvegarder les bâtiments restant, et ce malgré l'inscription du site en 1993 à l'inventaire des monuments historiques.

De plus, depuis 1999-2000 Fourvoirie est inscrit dans le Contrat de Rivière du S.I.A.G.A. au titre de l'opération B3-GM1 : restauration et mise en valeur du site des gorges du Guiers Mort ; et dans l'opération B4-GM2 : étude de faisabilité pour l'aménagement de Fourvoirie (cf. annexe).

La première prise de contact avec le site s'est faite il y a environ 5 à 6 ans, en constatant que ni l'ancienne activité métallurgique du site, ni l'ancienne distillerie des Chartreux n'avaient été mises en valeur. Depuis, une prise de conscience générale s'est instaurée. Mais ce n'est que fin 2003 début 2004 que l'O.N.F., gestionnaire des bâtiments pour le compte de l'état, entreprend la dévégétalisation des lieux. En effet, les arbres, depuis la fin des années trente, poussent au milieu des constructions, risquant au fil des ans d'effondrer le reste des ruines. En juin 2004, le nettoyage du site est pratiquement terminé.

La plupart des arbres menaçant la structure, ont été abattu. Il reste cependant quelques arbres plus difficiles à abattre :

- ceux profondément ancrés dans les murs et sur le toit des voûtes du dernier étage, qui ont pour avantage de drainer les eaux de pluies et de ruissellements, mais qui entraîneront irrémédiablement la destruction du bâtiment ;
- les arbres entourant les murs d'enceintes, qui nécessitent un abattage fractionné, afin de ne pas risquer d'endommager un mur.

La deuxième priorité concerne la protection des murs mis à nus par le nettoyage. Ils doivent être recouvert afin d'éviter les infiltrations d'eaux, autrefois drainées par la végétation. Pour se faire, il est prévu d'ici fin 2004 de projeter de la chaux sur les surfaces les plus vulnérables. Le montant de ces travaux est estimé à 8000 €, il sera pris en charge pour partie par la commune (20%), le Conseil Général de l'Isère et la D.R.A.C.* (15%).

Une fois les bâtiments stabilisés, la réhabilitation de Fourvoirie pourra être étudiée plus sereinement, afin de construire un projet cohérent et de trouver les partenaires financiers.

En vue de cette réhabilitation, une récente étude du terrain a été réalisée par le R.T.M.*, dont les conclusions affirment qu'il n'y a pas de risque majeur, ni de risque de glissement de terrain brutal, mais pour plus de sûreté il ne doit pas y avoir de personnes à demeure.

En complément, une étude sanitaire du site de Fourvoirie (risques liés aux bâtiments) sera réalisée d'ici 2005.

On peut aujourd'hui affirmer que le site de l'ancienne distillerie des Chartreux, sera la clé de voûte des futurs projets de développement des gorges du Guiers Mort, et de nombreuses idées sont à l'étude sur son devenir :

- Le projet clé pour Fourvoirie serait par exemple d'y développer un important centre sur le thème de l'imaginaire, avec la collaboration de Marc Pessin et de sa civilisation : les Pessinois. Ce centre serait également un laboratoire de recherche sur l'imaginaire pour des scientifiques du C.N.R.S.
- Une remise en état des bâtiments afin de présenter l'histoire du Guiers, de la distillerie, de l'industrie métallurgique Paturle à Fourvoirie... Avec l'organisation d'expositions sur l'histoire de Fourvoirie, de la production de l'acier en rive droite, et de la liqueur en rive gauche...
- Une transformation en un centre d'animation culturel, avec différentes parties réservées à la découverte, la nature, la vente aux touristes de produits locaux...
- Il pourrait aussi être intéressant de remplacer les vitres délabrées et cassées de l'ancienne usine Paturle, par des vitraux témoignant du passé métallurgique des bâtiments.

Enfin le site de Fourvoirie et le projet gorges du Guiers Mort présente de nombreux enjeux pour le centre social de St Laurent du Pont. On peut rappeler que le centre social est un lieu de rencontre et de projets, à l'écoute des demandes de la population. Les 3 objectifs définis par la C.A.F. sont :

- Un projet famille (pour gérer les problèmes de consommation, de voisinage, de vacances, de conflits entre les générations...).
- Un accès à la culture (lutter contre l'illettrisme, créer des activités d'éveil...).
- Une éducation à l'environnement (le bruit, les déchets, la vitesse en ville...).

C'est dans le premier et le dernier point que les projets du Guiers Mort présentent des enjeux pour le centre social, et notamment depuis 5 à 6 mois pour l'insertion et le travail (dans un projet famille : réapprendre progressivement la notion de travail ou d'emploi dans des familles ou l'on n'a parfois plus d'activité professionnelle de père en fils depuis trois générations).

Les projets du Guiers Mort seraient donc une piste vers l'insertion. Elle peut prendre plusieurs formes :

- De l'entreprise d'insertion : S.A.R.L.... qui correspond à la création d'une véritable entreprise.
- Du chantier d'insertion : il a une structure juridique particulière, nécessite un encadrement technique et social, est limité à un territoire et une activité donnée.
- De l'atelier d'insertion : il s'agit d'une activité non-marchande (repassage, maquette...).

Concernant les ateliers d'insertion, il est possible d'exploiter environ 12 pistes, à limiter. Il faut :

- Un encadrement.
- Un technicien spécialisé.
- Une demande.
- Les personnes en insertion adéquats.

Mais les lourdeurs administratives de l'A.N.P.E. et la D.D.T. font qu'entre l'idée d'un atelier et sa réalisation, il faut compter environ un an et demi. Exemple d'atelier d'insertion : l'atelier de restauration de bâtiments anciens (extérieurs) pour le Fort St Eynard.

Pour Fourvoirie, il est possible d'imaginer un atelier de restauration avec un statut particulier « Parc » pour avoir un dossier simple au niveau de l'A.N.P.E. afin de réduire le délai de réalisation. Si cet atelier se réalisait, la durée de rénovation est estimée à environ 15 ans. Ce qui représente une charge de travail très importante, permettant d'envisager un travail d'insertion sur du long terme, d'où l'intérêt porté à ce projet.

Conclusion

Afin de toucher potentiellement plus de monde, le projet global de revalorisation des gorges du Guiers Mort ciblera un public familial large. La nature exacte de ce projet global reste encore à définir. Il devra composer avec les différents enjeux, atouts et contraintes du territoire. On peut cependant noter qu'actuellement le poids des contraintes est trop important. Cela se traduit sur le terrain par un avancement au « coup par coup » des différents projets, en fonction des subventions et non selon une stratégie pré-établie. Aux contraintes financières et temporelles, il faut ajouter des divergences au sujet de certaines orientations. L'interaction des contraintes de temps-argent et de conflits d'intérêts, complique le rôle des Amis du Parc dans sa démarche de « fédératrice de bonnes volontés derrière un projet commun ».

A l'heure actuelle, on ne peut donc pas encore parler d'une politique d'aménagement du Guiers Mort, mais de plusieurs politiques comprenant chacune ses enjeux, ses contraintes et ses objectifs propres. Les acteurs locaux cherchent le dénominateur commun permettant de joindre leurs politiques dans un projet global de revalorisation des gorges du Guiers Mort. Un commun accord a déjà été trouvé pour la restauration-préservation de son patrimoine, qui consiste à réhabiliter la distillerie de Fourvoirie, restaurer le sentier des Chartreux et les ouvrages présents sur son tracé, conserver le potentiel écologique et paysager de la rivière. Il reste à élaborer une stratégie, permettant de ne plus reproduire les erreurs passées (de ne plus dépendre uniquement des subventions publiques). Pour se faire, il faut créer une véritable dynamique économique, par le biais d'un projet de développement local axé sur le tourisme.

C'est dans cette optique que les Amis du Parc ont organisé avec la commune de St Laurent du Pont les 24 et 25 septembre 2004, deux réunions pour déterminer une méthode cohérente de travail. La première réunion s'est déroulée avec la participation de Bernard Pecqueur de l'Institut de Géographie Alpine (spécialiste des questions de développement local) et de Alain Faure de l'Institut d'Etude Politique de Grenoble (spécialiste des questions de participation sociale). Ils nous ont permis d'identifier une démarche de travail à suivre, afin de trouver des projets cohérents pour les gorges du Guiers Mort. En d'autres termes, il nous ont expliqué les différentes étapes à suivre pour construire un projet de développement local (identification des ressources, recherche d'une problématique...). La deuxième réunion a permis de constituer un groupe de travail constitué d'élus, d'associations, de professionnels, de représentant du Parc... dont l'objectif était de mettre en pratique les conseils prodigués la veille.

Enfin, la dernière réunion de travail en date (21 octobre 2004) a permis de mettre en évidence qu'un projet de développement durable des Gorges du Guiers Mort, pourrait s'articuler autour de cinq pôles représentatifs de la variété, de la richesse et de l'histoire du massif :

- Pôle paysage et patrimoine.
- Pôle forestier et ressources végétales.
- Pôle patrimoine spirituel.
- Pôle artistique et culturel.
- Pôle patrimoine industriel et savoirs faire.

Les participants de la réunion ont mis en évidence trois nécessités :

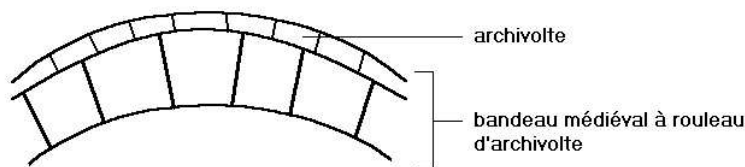
- Favoriser la participation concrète de tous, et surtout des acteurs socioéconomiques, qui sont trop peu mobilisés .
- Construire un modèle économique équilibré (financement public/privé) pour le développement du Guiers Mort.
- Obtenir l'appui et la collaboration du Parc (demande d'intégration du groupe de travail sur le Guiers Mort au dispositif de travail sur le renouvellement de la Charte).

2005 est l'année de renouvellement de la Charte du PNR de Chartreuse, ce qui ne doit en aucun cas, être un prétexte pour mettre le dossier au « au placard », car comme nous l'avons déjà dit, il y a urgence. Ce dossier doit se réinscrire dans les orientations politiques (culturelles, environnementales et touristiques) de la « Charte 2 » du Parc.

Lexique :

Termes relatifs au patrimoine bâti :

- **Alésage** : opération consistant à parachever, en calibrant exactement les dimensions, les trous qui traversent un pièce mécanique, par exemple.
- **Archivolte** : bande moulurée concentrique à l'intrados (partie intérieure et concave) d'une arcade.
- **Bandeau** : surface vue des extrémités de la voûte. Son rôle est de souligner la voûte dans l'ensemble de la structure de l'ouvrage.



- **Culée** : contrefort destiné à contenir la poussée d'un arc, d'une voûte.
- **D.R.A.C.** : direction régionale des arts et cultures.
- **Essendoles** : tuiles de bois.
- **Grand appareil** : l'appareil est l'art de tracer et de disposer les pierres dans une construction. Le grand appareil n'utilise que les pierres de grandes dimensions taillées d'équerre, d'assises égales, aux joints fins et réguliers.
- **Habert** : ferme traditionnelle d'alpage, Chartreuse.
- **Martinet** : machine comportant une masse frappante, mue au moyen d'une roue et servant au forgeage de petites pièces.

- **Pied-droit** : montant vertical sur lequel retombent les courbures d'une arcade.

Termes relatifs au Guiers Mort :

- **Bassin versant** : unité géographique qui reçoit les précipitations atmosphériques et draine les ruissellements qui en résulte vers un même exutoire (rivière, lac, nappe souterraine).
- **Contrat de Rivière** : c'est un engagement contractuel entre un maître d'ouvrage couvrant l'ensemble du bassin versant, et des partenaires ; pour la réalisation d'un programme d'actions définies par le Comité de Rivière (pour plus de détails, voir annexe « les objectifs du Contrat de Rivière Guiers »).
- **Embâcle** : obstruction du lit d'un cours d'eau.
- **Ripisylve** : boisement en bordure d'eau.
- **R.T.M.** : restauration des terrains de montagne.

Bibliographie :

Les ponts. Monuments historiques : inventaire, description, histoire, de Marcel Prade , 1988.

La Grande Chartreuse par un Chartreux, 17^{ème} édition, 1998.

Fourvoirie. LeGuiers Mort, de B. Sauvageon et D. Tirard-Collet, 2000.

Etude d'insertion paysagère des projets d'aménagement (fascicule 1 et 2), RD520b St Laurent du Pont – St Pierre de Chartreuse, de Paysage Plus pour le Conseil Général de l'Isère, 2000.

Ponts, artifices et chemins dans la vallée du Guiers Mort entre St Laurent du Pont et St Pierre de Chartreuse, état des lieux patrimonial réalisé sous la direction de Chantal Mazard, Conservation du Patrimoine de l'Isère, 2001.

Annexes

- Les objectifs du Contrat de Rivière Guiers
- Les opérations :
 - A1-GM3
 - B2-GM1
 - B3-GM1
 - B4-GM2

LES OBJECTIFS DU CONTRAT DE RIVIERE GUIERS

Rappel des objectifs préalables

Le projet de Contrat de Rivière du Guiers a été approuvé par le comité d'Agrément du Ministère de l'Environnement le 17 juin 1989.

Dans le dossier de présentation, il était mentionné la dégradation du milieu naturel des cours d'eau. Les actions à mener devraient aller dans le sens de la restauration du patrimoine naturel et notamment l'amélioration de la qualité de l'eau.

Cependant 4 objectifs préalables devraient être respectés :

1. Trouver une solution au problème de la coloration des eaux par le rejet des imprimeries,
2. Manifestation des collectivités de participer à ce contrat,
3. Etude de l'impact des travaux routiers qui longent le Guiers,
4. Regroupement des services de police des eaux.

Avant d'achever le présent projet de Contrat de Rivière, ces objectifs ont été étudiés et si certains ont été réalisés, les autres le seront dans le cadre du programme.

1. Les établissements concernés par des rejets d'effluents colorés ont été associés depuis le début à la démarche du Contrat et des opérations sont programmés pour résoudre les problèmes.
2. Les collectivités, conscientes des problèmes de dégradation du milieu, se sont regroupées en 1993 au sein du Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Programmation du Guiers Propre, lequel porte aujourd'hui le Contrat de Rivière.
3. Les études préalables ont montré que l'impact des travaux routiers le long du Guiers est négligeable par rapport aux autres facteurs dégradant de la rivière.
4. Les services de police des eaux ont été regroupés, en Isère et en Savoie comme dans les autres départements, sous l'égide des Missions Inter-Service de l'Eau (M.I.S.E.). En Isère et en Savoie, la police de l'Eau est assurée par les D.D.A.F. associées aux D.D.A.S.S., D.D.E. et D.R.I.R.E. de chaque Département.

Définition des objectifs du Contrat

Les objectifs de Contrat de Guiers ont été discutés suite au diagnostic de l'état actuel et définis grâce aux orientations débattues en Commissions, réunions de bureau ou assemblée générale du Syndicat.

Les conclusions du diagnostic ont confirmé qu'il existait un constat commun à l'échelle du bassin versant : la dégradation du milieu naturel. A l'origine, une somme de facteurs liés dont aucun n'est prépondérant. A l'image du schéma de la page précédente, toutes les interactions avec le milieu aquatique sont concernées.

Aussi , un objectif principal apparaît, commun à toutes les volontés des usagers de l'eau : la restauration des potentialités naturelles du Guiers. Cette restauration doit être menées conjointement avec un objectif également prioritaire : la continuité de la maîtrise des risques naturels (inondations, transport solide).

Ces deux objectifs qui peuvent être, dans certains cas antagonistes, ont été respectés et conciliés lors de la définition des aménagements du Contrat de Rivière. Cette concertation a permis d'engager un dialogue entre les différents acteurs de l'aménagement des cours d'eau, qui se poursuivra à l'avenir avec pour objectif une approche plus respectueuse de l'environnement des cours d'eau.

Un objectif secondaire apparaît, pouvant être envisagé en complément de la réhabilitation du milieu : la mise en valeur du Guiers autour de ses atouts paysagers et naturels. Cette démarche tournée vers le patrimoine paysager, naturel et historique est déjà engagée par le Parc de la Chartreuse. Le Contrat de Rivière est l'occasion d'axer les aménagements vers les cours d'eau, ceux-ci étant trop négligés dans les démarches de mise en valeur.

Associé à ce dernier objectif, la sensibilisation permanente de tous les usagers apparaît comme le garant d'une bonne gestion des milieux aquatiques à l'avenir.

Ainsi le Contrat de Rivière du Guiers se fonde sur les deux objectifs généraux suivants :

OBJECTIF 1

Restaurer et gérer les potentialités naturelles du Guiers tout en assurant la protection contre les risques naturels.

OBJECTIF 2

Mettre en valeur le Guiers et sensibiliser sur la gestion des milieux aquatiques

Pour atteindre ces objectifs, des actions sont envisagées à deux niveaux, définissant deux volets :

Volet	Thème
A	Amélioration de la qualité de l'eau
B	Restauration et mise en valeur des cours d'eau

Les volets A et B sont complétés par un volet C où sont inscrites des opérations visant à assurer une bonne mise en œuvre des opérations des volets A et B, et des actions d'information et de sensibilisation.

Volet	Thème
C	Coordination, communication, suivi

Les 3 volets ont été décomposés en sous objectifs qui définissent les grandes lignes d'action.

Volet A

Les sous objectifs A1, A2, A3, correspondent aux 3 domaines nécessitant une maîtrise des effluents : domestiques, industriel et agricole.

Les actions programmées ont pour objectif principal le respect des objectifs de qualité assignés par arrêtés préfectoraux.

Toutefois, si les actions permettront, à long terme, d'améliorer la qualité bactériologique des eaux du Guiers, de réduire les rejets en composés azotés et phosphatés, de réduire les risques d'eutrophisation, elles n'ont pas pour objectifs d'améliorer spécifiquement ces paramètres de qualité.

Volet B

Les sous-objectifs B1 et B2 répondent à l'objectif général n° 1. Il vise à redonner à la rivière ses potentialités naturelles tout en conservant la maîtrise des risques naturels.

Les sous-objectifs B3 et B4 visant à mettre en valeur les cours d'eau en accord avec les opérations de restauration de type B2. Les opérations B3 se tournent essentiellement vers la mise en valeur du milieu naturel ; les opérations B4 visent à redonner à la rivière sa place auprès de la population (promeneurs, touristes, pêcheurs, habitants), notamment à la traversée des agglomérations.

Volet C

Un technicien de rivière sera chargé de coordonner et de mettre en œuvre les opérations du Contrat de Rivière, c'est l'objectif C1.

Les opérations C2 visent d'une part à informer sur l'avancement du Contrat de Rivière, mais surtout à sensibiliser la population sur les gestions des milieux aquatiques telles est conçue aujourd'hui, dans le respect à la fois des usages et de l'environnement.

Enfin, les opérations C3 permettront d'appréhender la restauration des potentialités naturelles du Guiers à partir de deux indicateurs préférentiels : la qualité de l'eau et les peuplement piscicoles.

Le tableau ci-dessous résume les moyens qui seront mis en œuvre dans le Contrat de Rivière pour atteindre les objectifs définis.

Volets		Permettant d'atteindre les objectifs		
A	A1	Poursuivre l'assainissement des collectivités locales	1	
	A2	Résoudre les problèmes liés aux rejets industriels et agro-alimentaires	1	
	A3	Maîtriser les pollutions diffuses d'origine agricole	1	
B	B1	Assurer la protection contre les risques naturels	1	
	B2	Restaurer et gérer les potentialités naturelles	1	
	B3	Mettre en valeur les sites remarquables		2
	B4	Réconcilier la rivière et la ville		2
C	C1	Donner au Syndicat les capacités de coordination des opérations	1	2
	C2	Informersur le Contrat de Rivière et sensibiliser sur la gestion des milieux aquatiques	1	2
	C3	Mettre en place un suivi du Contrat de Rivière		2

VOLET A	AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EAU
----------------	--

THEME	A1	Poursuivre l'assainissement pour des collectivités locales
COURS D'EAU		Guiers Mort
OPERATION	A1-GM3	St Pierre de Chartreuse (38) 1999-2000 Travaux d'assainissement dans la commune de St Pierre de Chartreuse

▪ CONTEXTE

La commune est doté d'un réseau d'assainissement collectif à dominante séparative, desservant le chef-lieu, la Diat, ainsi que certains hameaux de la vallée du Ruisseau des Corbeillers. La population desservie représente environ 500 habitants sédentaires et 3000 habitants en périodes touristiques (3 mois par an). Le réseau aboutit à une station d'épuration d'une capacité de 3000 équivalents habitants dont le rejet s'effectue dans le Guiers Mort, au Pont du Grand Logis.

▪ DEFINITION DE L'OPERATION

L'opération consiste à réaliser :

- un schéma directeur d'assainissement afin de déterminer les filières d'assainissements appropriées pour les nombreux hameaux de la commune,
- des travaux de réseau de collecte aux hameaux de Morinas et des Epallets,
- des travaux de réseau de collecte aux Egaux et raccordement au réseau principal,
- une étude de vérification de la conformité des branchement de particuliers afin de réduire les apports d'eaux parasites.

La suite du programme de travaux sera établie suite au schéma d'assainissement.

▪ CONDITIONS D'EXECUTION

▪ DEVIS ESTIMATIF

- Schéma directeur d'assainissement (E.S.,E.A.A.,S.D.A.)	175000 FHT
- Réseaux de collecte à Morinas	300000 FHT
- Réseaux de collecte aux Epallets	400000 FHT
- Réseaux de collecte aux Egaux	300000 FHT
- Vérification de la conformité des branchements	30000 FHT
Total	1205000 FHT

▪ **MAITRE D'OUVRAGE**

commune

▪ **PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE PREVISIONNEL**

			A.E.	Région	C.G. 38	C.G. 73	Etat	M.O.
Schéma directeur	1999	175000 FHT	60%	15%	5%			20%
Collecte Morinas	1999	300000 FHT		15%	25%			60%
Vérification conformité	1999	30000 FHT	60%	15%	5%			20%
Collecte les Epallets	1999	400000 FHT		15%	25%			60%
Collecte les Egaux	2000	100000 FHT		15%	25%			60%
Transit les Egaux	2000	200000 FHT	40%	15%	25%			20%
Total		1205000 FHT						

VOLET B	RESTAURATION ET MISE EN VALEUR DES COURS D'EAU
----------------	---

OBJECTIF	B2	Restaurer et gérer les potentiels naturels
COURS D'EAU		Guiers Mort
OPERATION	B2-GM1	Vallon du Guiers Mort (38) 1998-2000 Amélioration de la qualité piscicole du Guiers Mort

▪ CONTEXTE

De St Pierre de Chartreuse à St Laurent du Pont, le Guiers Mort s'écoule dans un cadre grandiose. La Fédération Départementale de Pêche de l'Isère y a créé un parcours de pêche à la mouche « No-kill » très apprécié des pêcheurs (environ 2,8 km), en raison de son cadre et des peuplements piscicoles en place. D'autres lots sont gérés par les A.A.P.P.M.A. locales ou directement par l'O.N.F.

La population piscicole du Guiers Mort n'est cependant vraisemblablement pas à son optimum, en raison d'un cours très ombragé et parfois encombré de branches et de troncs.

▪ DEFINITION DE L'OPERATION

L'opération consiste à prévoir dans un premier temps des opérations de restauration de la ripisylve :

- abattage de gros bois risquant de se renverser et de déstabiliser les berges, éclaircissement de la ripisylve, sur un linéaire de 6,2 km, soit environ 300 m³ de bois à raison de 300 FHT/ m³. Les bois pourront servir de bois de chauffage et pourront être valoriser à raison de 250 FHT/ m³
- nettoyage du lit après les opérations de coupe précédentes et enlèvement des embâcles nuisibles,
- réhabiliter le Ruisseau de Tenaison pour restaurer ses capacités de ruisseau d'alevinage.

▪ CONDITIONS D'EXECUTION

▪ DEVIS ESTIMATIF

- Restauration de la ripisylve (300 m ³ à 300-250 = 50 FHT/ m ³)	15000 FHT
- Nettoyage après coupe et enlèvement des embâcles	35000 FHT
- Réhabilitation des potentialités écologique du Tenaison	10000 FHT
- Création d'un sentier d'accès (300 ml)	15000 FHT
- Entretien régulier du lit et des berges (10000 FHT/ an sur 5 ans)	50000 FHT
Total	125000 FHT

▪ **MAITRE D'OUVRAGE**

O.N.F.

▪ **PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE PREVISIONNEL**

			A.E.	Région	C.G. 38	C.G. 73	Etat	M.O.
Restauration lit et ripisylve	1998	50000 FHT	35%		45%			20%
Réhabilitation frayère	1998	10000 FHT	35%		45%			20%
Création d'un sentier	1998	15000 FHT						100%
Entretien	2000	50000 FHT	35%					65%
Total		125000 FHT						

VOLET B	RESTAURATION ET MISE EN VALEUR DES COURS D'EAU
----------------	---

OBJECTIF	B3	Mettre en valeur les sites remarquables
COURS D'EAU		Guiers Mort
OPERATON	B3-GM1	Vallon du Guiers Mort (38) 1999-2000
		Restauration et mise en valeur du site des gorges du Guiers Mort

▪ CONTEXTE

Les gorges du Guiers Mort reliant la plaine molassique de St Laurent du Pont à la source aux multiples résurgences karstiques du Guiers Mort, sur les hauts plateaux de la Chartreuse. Ce site est non seulement remarquable du point de vue naturel et paysager, ce qui en fait un lieu touristique recherché pour son pittoresque et sa tranquillité, mais il est aussi un lieu historique marqué depuis plusieurs siècles par la présence des moines Chartreux qui ont façonné le paysage.

Si le patrimoine historique est riche et varié (ponts, martinets, moulins, barrages, sentiers aménagés), il s'est néanmoins dégradé avec le temps par manque d'entretien et il devient aujourd'hui urgent de restaurer les pièces les plus remarquables, d'autant plus que le site est fréquenté.

La restauration envisagée s'intégrera aux aménagements touristiques existants ou à prévoir sur l'ensemble du linéaire du Guiers Mort :

- sentiers :
 - entre la Diat (pont de la Dame) et le pont du Grand Logis,
 - vers la Grande Chartreuse et la Correrie,
 - vers la source du Guiers Mort et la cascade du Guiers à Perquelin,
- hameau de la Diat (opération B4-GM1, piscine, zone de loisirs, Pont de la Dame),
- parcours de pêche et restauration de la rivière (opération B2-GM1),
- pont du Grand Logis récemment restauré.

▪ DEFINITION DE L'OPERATION

Il s'agit de créer deux circuits de découverte mettant en valeur le patrimoine naturel et historique du Guiers :

- **un circuit Est ou circuit Histoire du Guiers,**
du Pont du Grand Logis au pont de la Tannerie, menant ensuite vers la clairière de Vallombré dominant les gorges et le monastère. Les travaux envisagés sont :
 - la restauration des Ponts du Martinet, de la Tannerie,
 - la restauration du site de la Forge,
 - la création d'itinéraires, par l'aménagement et la pose d'une passerelle,
 - la pose de signalétique (accueil, balisage, brochure pédagogique),
 - la création de parkings à la Porte de l'Enclos,
- **un circuit Ouest ou le circuit de nature du Guiers,**
du Pont St Bruno au Pic de l'Oeillette. Les travaux envisagés sont :
 - la restauration du Pont Pérant,
 - la création d'itinéraires, par l'aménagement de sentiers,

- la pose de signalétique (balisage, brochure pédagogique).

▪ CONDITIONS D'EXECUTION

Situés dans la forêt domaniale de Chartreuse, les sites sont gérés par l'O.N.F. Leur entretien devra être assuré par l'O.N.F., afin de ne pas revenir à la situation actuelle à moyen terme.

▪ DEVIS ESTIMATIF

- Création d'une aire de stationnement à la Porte de l'Enclos	100000 FHT
- Réfection des ponts, restauration de l'Arche du Martinet, nettoyage de la végétation et du canal d'amené d'eau à la Forge	275000 FHT
- Réfection et sécurisation de sentiers (Pont du Grand Logis à la Forge)	67500 FHT
- Création d'un sentier de la Forge à la route de Vallombré via le pont de la Tannerie, mise en place d'une pacerelle	175000 FHT
- Signalétique et brochure pédagogique	50000 FHT
<i>Sous total Circuit Historique</i>	<i>667500</i>
<i>FHT</i>	
- Création de 2 aires de stationnement : à Roche Morte et au départ du Solitaire	145000 FHT
- Réfection et sécurisation des sentiers du Pic de l'Oeillette et des pêcheurs à St Bruno	100000 FHT
- Restauration du Pont Pérant, aménagement d'un belvédère sur le Guiers	47500 FHT
- Signalétique et brochures pédagogique	70000 FHT
<i>Sous total Circuit Nature</i>	<i>362500 FHT</i>

TOTAL GENERAL

1030000 FHT

▪ MAITRE D'OUVRAGE

Communes de St Pierre de Chartreuse,
Pour le Circuit Historique.
Et St Laurent du Pont pour le Circuit Nature.

▪ PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE PREVISIONNEL

	(FHT)	A.E.	Région	C.G.38	C.G.73	Etat	M.O.
Restauration patrimoine bâti (ponts, martinets)	1999 322500		20%	A.D.		15%	A.D.
Restauration de sentiers	1999 167500		20%	A.D.		15%	A.D.
Création de sentiers	1999 175000		20%	A.D.		15%	A.D.
Aire de stationnement	2000 245000		20%	A.D.		15%	A.D.
Signalétique	2000 120000		20%	A.D.		15%	A.D.
Total	1030000						

VOLET B	RESTAURATION ET MISE EN VALEUR DES COURS D'EAU
----------------	---

OBJECTIF	Réconcilier la rivière et la ville
COURS D'EAU	Guiers mort
OPERATION	B4-GM2
	Fourvoirie (38)
	Etude de faisabilité pour l'aménagement de Fourvoirie

▪ CONTEXTE

Situé à l'entrée des gorges du Guiers Mort menant aux Hauts-Plateaux de la Chartreuse, Fourvoirie a longtemps été le site des forges et de la distillerie des Chartreux jusqu'à ce qu'un éboulement emporte une partie des bâtiments en 1937. Outre les bâtiments de l'ancienne usine, de nombreux anciens ouvrages, vestiges et monuments sont présents dans un périmètre réduit : oratoire, croix, vestiges de la forge et du fourneau, moulin, barrage et aqueduc d'aménée au martinet, pont de 1753.

C'est aussi un site naturel remarquable qui était, avant la construction d'un tunnel routier, parcouru par des chemins escarpés et des encorbellements dans les falaises.

Bien que classé aux monuments du patrimoine régional, le site s'est largement dégradé au cours des années. Et malgré l'estime que lui portent les gens de la région, l'état du site en fait un point noir paysager au cœur du Parc régional Naturel de la Chartreuse, sur une voie d'accès fréquentée.

▪ DEFINITION DE L'OPERATION

Compte tenu de l'importance des enjeux, tout aménagement (restauration ou de mise en valeur du site de Fourvoirie) nécessite au préalable une analyse des enjeux et une concertation sur les objectifs d'aménagements entre les acteurs locaux (Communes, Communauté de Communes, Parc de la Chartreuse, Communauté des Chartreux , ...).

Une étude de faisabilité de la restauration de Fourvoirie est donc proposée :

- avec dans un premier temps un diagnostic de l'état actuel basé sur : l'évaluation des risques naturels auxquels sont soumis les bâtiments (actualisation d'une étude de R.T.M.)
- en fonction des conclusions de l'étude géotechnique, un recensement des bâtiments, des monuments, et du patrimoine naturel, puis un schéma d'aménagement établi en fonction des potentialités propres au site sera établi. Il sera élaboré dans le contexte du Parc de la Chartreuse (création d'une porte des Hauts-Plateaux du Parc). Il sera inscrit dans un avenant au Contrat de Rivière si la collectivité désire le faire réaliser.

- **CONDITIONS D'EXECUTION**

Cette étude devra faire intervenir tous les acteurs locaux afin de définir un projet d'envergure régionale.

- **DEVIS ESTIMATIF**

Etude géotechnique pour la faisabilité de la restauration du site de Fourvoirie 80000 FHT

- **MAITRE D'OUVRAGE** Communauté de Communes Chartreuse-Guiers

- **PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE PREVISIONNEL**

			A.E.	Région	C.G. 38	C.G. 73	Etat	M.O.
Etude de faisabilité	1999	80000 FHT	Financements P.N.R.C.				15%	A.D.
Total		80000 FHT						